

66S191, Vienne = 1877

Ballehins

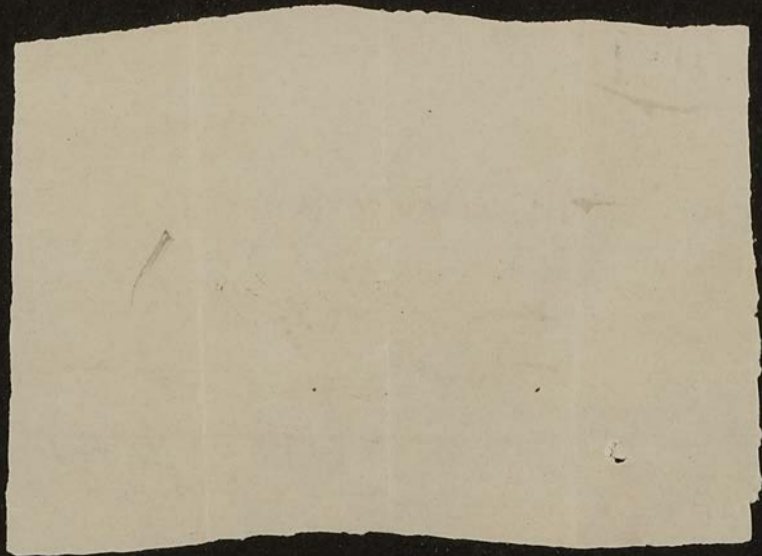
No 1

Leicht  
Armondum

Springer Bann

Einführung  
Beymündung

E. Becker



H. L. L.

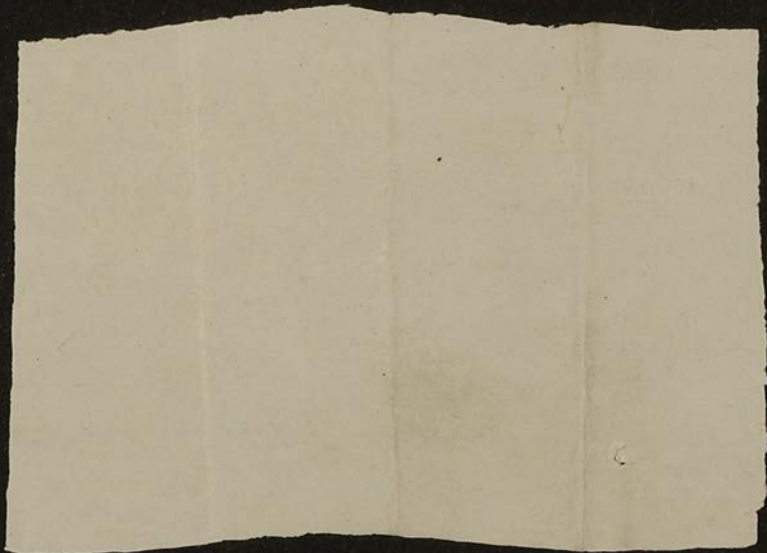
Winnipeg,

Manitoba,

Canada

By Winnipeg

J. Sawyer



N<sup>o</sup> 13

~~Le Tache~~

General Amadeau

trouvant

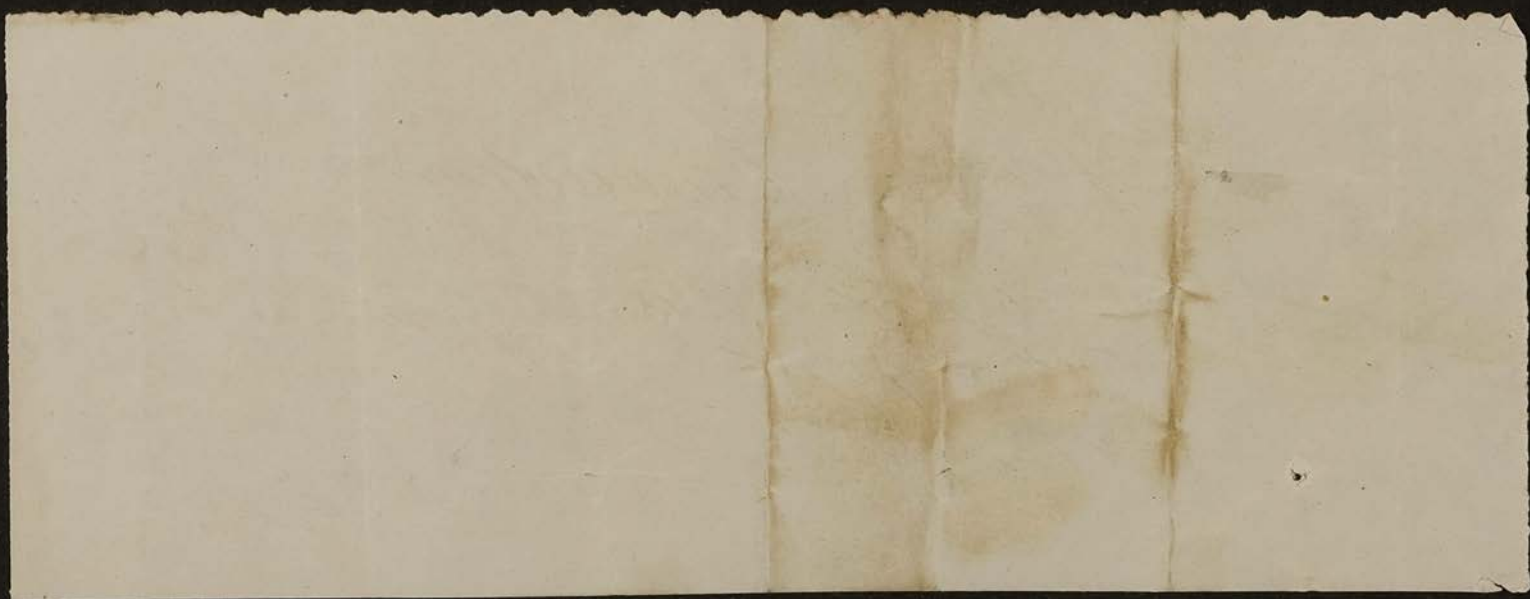
soit et gauche oublier le passé dans  
l'intérêt du pays.

J. Amis

Guerrier

Requindava

(L. Secours)





n° 2

~~Le chef~~

~~Élection sénatoriale~~

~~du 2 décembre 1877~~

~~l'union~~

~~Je ne vote pas pour~~

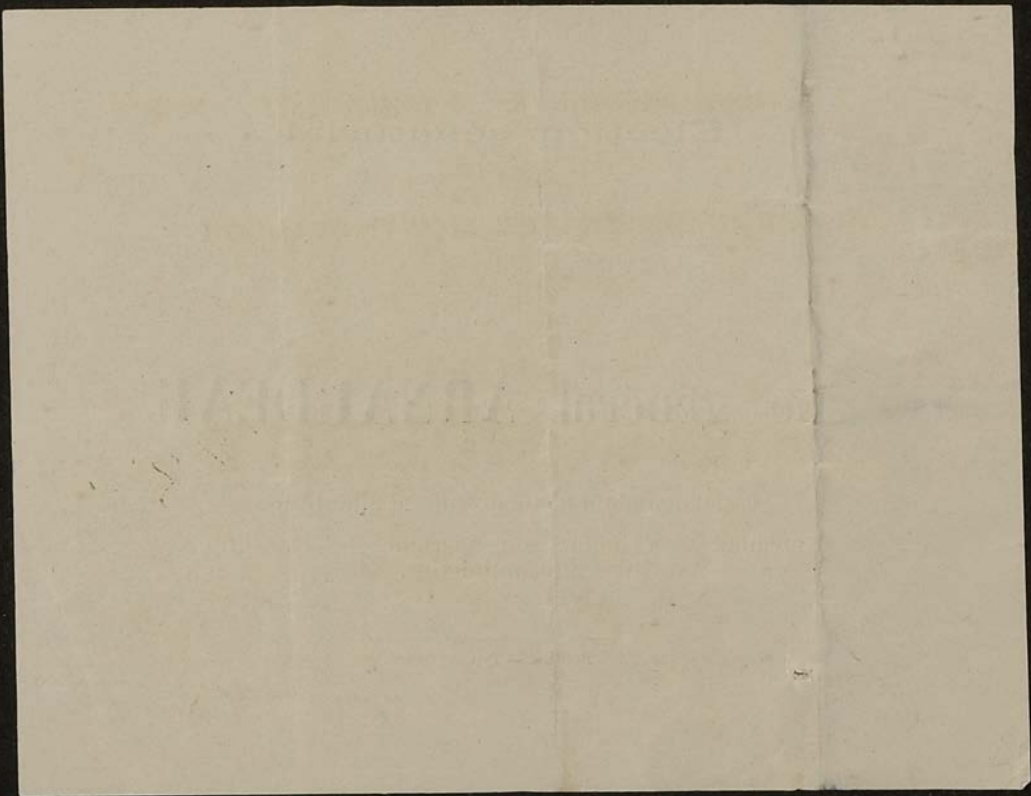
~~Le général ARNAUDEAU~~

Commandant la 16<sup>e</sup> division d'infanterie,  
membre de la commission supérieure des expositions  
internationales.

~~Amis~~  
~~Garnier~~

Poitiers. — Typ. A. Dupré.

~~M. D. de la République~~  
~~Regnier Desvaux~~



N.º 1

Delahod

Elections législatives du 14 Octobre 1877

ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON

*Junyén Corderoy*

*Président*

CANDIDAT RÉPUBLICAIN

*Junyén Corderoy*

**JUNYEN CORDEROY**

Avocat

Conseiller d'arrondissement

*Edouard Deva*

Paris. — Imprimerie MARCHÉAU et C<sup>ie</sup>, rue de l'Industrie, 36.

*J. Corderoy*



Tourcoing 30 novembre 1877.

M. varicelle  
Gustave Duvivier

E. Lecuyer

Assinac

Delachet

Delachet

Monsieur le président,

Nommé délégué sénatorial par une délibération du conseil municipal de Quinçay le 28 8<sup>me</sup> session, j'ai vu mon élection annulée par une décision du conseil de préfecture de la Vienne en date du 9 novembre. Je me suis pourvu devant le conseil d'état contre cette décision et j'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli le certificat délivré par le secrétaire de la section du contentieux et la copie du mémoire qui a été déposé à l'appui du pourvoi.

En m'appuyant sur le caractère suspensif des recours contre les décisions rendues en 1<sup>re</sup> instance annulant une délégation de genre de celle dont je suis investi, caractère suspensif qui se retrouve dans toutes les élections politiques, je me suis adressé à Monsieur le préfet de la Vienne pour réclamer le maintien de mon nom sur la liste de délégués dressée en vertu de l'art. 9 de la loi du 2 août 1875. Cette liste était déjà dressée et la convocation faite pour l'élection du 2 décembre prochain.

J'ai l'honneur, Monsieur le président, de vous

remette une consultation à l'appui de la proposition  
que je crois devoir maintenir.

Mal doute que le Sénateur dont le nom doit être  
proposé à la suite du décret du 8 décembre ne soit  
admis à siéger au Sénat jusqu'à ce que la haute affm.  
-Blé ait définitivement statué sur le décret et cela  
quand bien même des contestations seraient soulevées contre  
cette élection.

Demain l'effet suspensif doit être reconnu à l'égard  
des recours devant le Conseil d'Etat contre une décision rendue  
en première instance et annulant une dérogation. Cette  
décision de 1<sup>re</sup> instance a ainsi disparu et l'on est  
en présence d'une dérogation, contestée à la vérité, mais  
à laquelle protestation est due jusqu'à ce qu'elle ait  
été soumise à l'appréciation souveraine des juges  
du second degré.

J'aurai l'honneur de me présenter dimanche  
prochain pour rétamé au bureau électoral sous  
la haute présidence vous est copie, mon admission  
au nombre des électeurs pour la nomination  
d'un membre du Sénat dans la Vienne. J'ajoute  
sur la justice des raisons par moi alléguées pour

que cette admission soit accordée par le bureau,  
malgré l'omission de mon nom sur la liste préparatoire  
des électeurs supplémentaires dressée par Monsieur le préfet  
de la Vienne.

J'ai eu cette tâche de faire signifier au supplicé  
nommé par la même délibération susvisée du conseil  
municipal et dont la nomination a été maintenue  
à tout par le conseil de préfecture, le dessin que j'ai  
à l'honneur de bureau mon admission au nombre des électeurs  
votants.

Je suis avec respect,  
Monsieur le Président,  
Votre très humble serviteur  
A. des Prohery  
Maire de Quincy.





M. Mureau obtinrent chacun cinq voix. Au 3<sup>e</sup> tour, M. des Roches obtint six voix, contre trois données à son concurrent et un bulletin nul et fut en conséquence proclamé délégué.

Aussitôt ce résultat connu, les partisans de M. Mureau crurent devoir se retirer de la salle des délibérations. Les conseillers restés en séance, parmi lesquels se trouvait M. Mureau lui-même, l'élurent suppléant à l'unanimité.

L'élection de M. des Roches fut attaquée par ses adversaires devant le Conseil de Préfecture, sous prétexte que le vote aurait été précédé d'une délibération, et que l'exposant aurait, dans cette délibération, abusé de sa situation de maire pour exercer une pression sur les conseillers. Ils alléguaient même que M. des Roches aurait proposé un scrutin provisoire. Le Conseil de Préfecture n'a pas relevé cette dernière assertion, qui ne reposait sur aucun fondement; mais il a cru les autres griefs suffisamment justifiés pour annuler l'élection en ce qui concernait M. des Roches, en déclarant le suppléant élu, conformément à l'article 8 de la loi du 2 août 1875.

Il y a lieu de faire sur cet arrêté une première remarque: c'est que le recours était introduit par quatre conseillers, au nombre desquels se trouve M. Mureau. Or, M. Mureau, non seulement n'avait pas

protéste, mais avait signé le procès-verbal d'élection, et ratifié par là le résultat qu'il conteste. Au moins en ce qui le concerne, le recours devrait être déclaré non avenue.

Mais il est aisé de se convaincre que les griefs relevés contre l'élection n'avaient rien de sérieux. Il est certain que l'élection doit avoir lieu sans débat, aux termes de l'article 2 de la loi susvisée; c'est-à-dire qu'il ne peut être procédé à une discussion publique, et en séance, des mérites respectifs des candidats: mais la loi ne saurait exiger à moins de tomber dans l'absurde, que les conseillers se rendissent au vote dans le silence le plus absolu. Elle n'interdit pas et ne peut pas interdire les conversations privées, avant l'ouverture de la séance, quand tous les membres ne sont pas encore arrivés. Jusqu'à quel point ces conversations ont-elles dégénéré en discussion? C'est une question de mesure qu'il appartient au Conseil d'Etat d'apprécier.

Or, que s'est-il passé dans l'espèce? Les réclamants eux-mêmes n'ont pas allégué qu'aucune discussion ait réellement eu lieu sur le mérite des candidats, et que personne ait parlé pour ou contre. Ils se bornent à soutenir que le Maire a exprimé son désir d'être élu. C'est là, si on veut, une déclaration qu'il faisait à ses électeurs, pour se porter candidat: mais loin de se communiquer leurs

impressions sur cette déclaration, les conseillers ont réclamé le vote immédiat, ainsi que nos adversaires le reconnaissent.

Mais une pareille déclaration a-t-elle pu constituer une pression quelconque, exercée sur les électeurs ? On a peine à le comprendre. Pour prendre les termes mêmes du mémoire des réclamants, contre lesquels nous faisons toutes réserves, M. des Roches aurait exposé « que si en 1876 il n'avait pas été nommé délégué sénatorial, ce devait être par suite d'un malentendu ; qu'il tenait essentiellement à obtenir cette année ce témoignage de confiance de la part du conseil municipal, surtout en raison de l'intention qu'il avait de se présenter à l'élection du Conseil général dans le canton de Vouillé » Cela ne signifiait assurément qu'une chose, c'est que M. des Roches se portait candidat, et il devait le dire. En effet, aux élections de 1876, son concurrent avait été nommé, par suite d'une erreur, les conseillers s'étant persuadés à tort que M. des Roches voterait pour un candidat qui ne leur agréait point. A la suite de ce vote, il était survenu quelques difficultés qui pouvaient faire croire que M. des Roches quittait la partie, et ne tenait plus au mandat de délégué. Il était donc fort à propos qu'il s'en expliquât, en déclarant qu'il se

présentait, qu'il le faisait avec le désir d'être nommé, et qu'il en donnât les raisons.

Au reste, les conseillers ont si peu subi l'influence de cette déclaration, en admettant qu'elle ait pu avoir quelque effet, que les deux premiers tours de scrutin ont divisé également les voix. Ce n'est qu'au troisième tour qu'une voix s'est ralliée à M. des Roches.

Nous ferons enfin une dernière observation. Le Conseil de Préfecture a déclaré le suppléant élu, par application de l'article 8 de la loi. Mais cette substitution du suppléant au titulaire n'est prononcée par la loi que dans le cas où l'élection de celui-ci est annulée pour des causes personnelles, ou spéciales au vote qui l'a nommé, l'indigibilité et le vice de forme. Il en est tout autrement quand l'élection est annulée sous prétexte de manœuvres, car il est bien évident qu'on ne peut distinguer, en pareil cas, les votes que ces manœuvres ont déterminés et ceux sur lesquels elles n'ont pas eu d'influence.

Dans l'espèce, cela ne fait pas de doute: les deux élections se tenaient, et l'une ne pouvait tomber sans l'autre. Il ne faut pas oublier que M. Mureau a été nommé par les sept conseillers de la majorité, qui l'ont élu par égards pour leurs adversaires, et pour

leur donner une satisfaction, malgré la protestation que ceux-ci venaient de faire. Les protestants n'ont pas pris part au vote, en sorte que M. Mureau se trouve avoir été nommé par les partisans de son concurrent exclusivement. A coup sûr, ils ne l'ont fait que dans la pensée que M. des Roches était valablement élu. S'il y a eu manœuvre dans la première élection, les suites de cette manœuvre sont encore bien plus sensibles dans la seconde, où la majorité tout entière a voté pour ses adversaires.

Il est vrai que M. des Roches n'a pas réclamé dans le délai légal contre l'élection du suppléant. Mais la réclamation des partisans de M. Mureau tendait à l'annulation de toutes les opérations, et cela est facile à comprendre, puisqu'ils avaient refusé de prendre part au second vote. Dès lors le Conseil de Préfecture était saisi de la question de validité du second comme du premier. Il pouvait et il devait déclarer que ces deux votes s'expliquant l'un par l'autre, étaient inséparables, et que, par suite, l'annulation de l'un entraînait celle de l'autre.

Par ces motifs, l'exposant conclut à ce qu'il plaise au Conseil casser et annuler l'arrêté attaqué, déclarer M. des Roches

7.  
valablement élu, et très-subsidiairement  
décider que l'élection devait être annulée  
pour le tout aux conséquences de droit.

Production :

- 1<sup>o</sup> Délibération du Conseil municipal de  
Quincay, Du 28 octobre 1877.
- 2<sup>o</sup> Arrêté attaqué
- 3<sup>o</sup> Vote des membres du conseil municipal

N<sup>o</sup> 3

Delachet

Imprimerie N. Varin

Conseil d'Etat

Paris, le 24 novembre 1877

Section

du Contentieux



E. Scayol

52612.

Le Secrétaire du Contentieux du Conseil d'Etat certifie que M<sup>e</sup> Darest, avocat au Conseil d'Etat a déposé, le vingt un novembre 1877, au Secrétariat de la Section du Contentieux des dit Conseil, au nom du S<sup>r</sup> des Roches, un pourvoi tendant à l'annulation d'un arrêté des 9 9<sup>bre</sup> 1877, par lequel le Conseil de Préfeture de la Seine a annulé son élection comme délégué sénatorial, pour le conseil municipal de Quincay, et maintenu celle de son suppléant.

Paris le vingt deux novembre mil huit cent soixante dix sept.

Caillé



Ne varietur  
Gustave Dreyfus

E. Lecuyer

M. Desroches

A. Lachel

## Note

pour M. des Roches, délégué sénatorial  
de la commune de Quinsay

M. des Roches, maire de Quinsay, a été élu délégué sénatorial par le Conseil municipal de cette commune, le 28 octobre dernier. Une protestation ayant eu lieu contre cette élection, le conseil de Préfecture de la Vienne l'a cassée, en déclarant élu le suppléant, M. Mureau. M. des Roches s'est pourvu au Conseil d'Etat contre cette décision, le 21 novembre.

Malgré ce pourvoi, M. le préfet de la Vienne a maintenu M. Mureau sur la liste des électeurs sénatoriaux. Il paraît en cela avoir commis une erreur.

S'il est vrai, en effet, que le pourvoi ne soit pas suspensif en matière administrative, cette règle comporte exception en matière d'élections politiques<sup>(1)</sup> car il est de principe que l'élu siège jusqu'à la vérification de ses pouvoirs. C'est ce que décident tous les règlements des assemblées politiques, pour l'élection des membres qui les composent. (Règlement du Sénat, article 9; Règlement de la Chambre des députés, article 6). Il y a à cela une raison d'ordre public. Jusqu'à la décision définitive, la présomption est en faveur de la régularité de l'élection; il ne faut pas qu'une contestation puisse suspendre les droits de l'élu, et il vaut mieux courir le risque de laisser voter un élu apparent que d'empêcher le vote d'un élu réel.

Il n'y a pas de raison pour modifier cette règle lorsque le jugement sur la validité passe par deux instances. Il vaut mieux, en effet, laisser siéger ou voter l'élu, dont l'élection,

(1) C'est à tort que M. de Fèvre-Pontalis, dans la discussion de la loi du 2 août 1875, a soutenu le contraire. L'honorable représentant ne paraît pas avoir aperçu la difficulté.



a été annulée en première instance, mais peut être confirmée sur le recours, que d'écarter du vote, à raison d'un jugement non définitif, un élu qui peut se trouver ensuite valide par le juge d'appel.

Dans l'espèce, il est d'autant plus juste de le décider ainsi, que le Conseil de préfecture a déclaré élu M. Mureau, suppléant de M. des Roches. Si l'élection de M. des Roches est valide, comme tout le fait présumer, par le Conseil d'Etat, ne sera-t-il pas bizarre d'avoir admis au vote M. Mureau, qui ne tient son mandat que d'une erreur du Conseil de préfecture?

Si des élections de délégués venaient à être annulées, après l'élection du sénateur, en nombre suffisant pour annuler cette élection, le sénateur élu ne siégerait pas moins jusqu'à la vérification des pouvoirs. Par un motif identique, le délégué dont l'élection a été annulée par le Conseil de préfecture doit remplir ses fonctions jusqu'à la décision définitive en ce qui le concerne. En matière d'élections à deux degrés, il serait contradictoire de ne pas appliquer la même règle au premier et au second.

Quoiqu'on <sup>ne</sup> puisse trouver, dans les textes législatifs, que des arguments d'analogie, il y a un argument a fortiori très-puissant à tirer de l'article 54 de la loi du 21 juin 1833. Cet article, relatif aux élections à demi politiques des conseils généraux, décidait que le recours formé par le conseiller élu était suspensif. Il n'a cessé d'être en vigueur que par suite de la suppression des deux degrés de juridiction. Mais aujourd'hui encore, les conseils généraux élus exercent leurs fonctions jusqu'à ce qu'il ait été statué définitivement sur leur validité par le Conseil d'Etat (loi du 31 juillet 1875). Si, pour des raisons pratiques, les élections des délégués sénatoriaux ont dû être soumises à deux degrés de juridiction, ce n'est pas une raison pour leur appliquer une règle moins favorable qu'aux conseils dont ils sont, en quelque sorte, les collègues pour le vote, et de violer, en ce qui les concerne, le principe général et supérieur d'après lequel provision est due au résultat de l'élection.

Cette question est de celles que le bureau peut seul

résoudre, aux termes de l'article 13 de la loi du 2 août 1875.  
Il ne s'agit pas, en effet, de revenir sur les décisions des tribunaux administratifs ni d'y suppléer. Le conseil d'Etat statuera avant la vérification des pouvoirs, et le Sénat tiendra de sa décision tel compte que de droit. Il s'agit uniquement d'apprécier l'effet provisoire de ces décisions, et de prendre une mesure d'urgence. C'est ce que le conseil d'Etat ne peut pas faire, car il n'a compétence que pour statuer sur le fond de la protestation. D'autre part, aucun recours n'est ouvert contre la liste dressée par le préfet, et il ne peut pas y en avoir, parce que, si cette liste est une liste électorale, elle est en même temps la constatation des résultats des scrutins, et à ce titre elle n'a pas plus de valeur que la constatation officielle d'une élection quelconque. Le préfet ne statue pas, il dresse une liste d'après les documents qu'il possède, et sous toutes réserves. La question n'a donc d'autre juge que le bureau, sous la réserve de la haute appréciation du Sénat.

R. Dareste  
avocat au conseil d'Etat

En abordant à la consultation rédigée par Monsieur P. Dareste, il peut y avoir lieu d'insister sur le lien intime qui, en matière d'élections politiques, existe entre l'électorat et l'élection elle-même.

Le principe constant en vertu duquel l'élu est admis à siéger jus qu'à la décision définitive en a qui le concerne, conduit nécessairement à décider que l'électeur soit été admis à exercer son droit de vote jus qu'à ce que la décision à rendre sur sa qualité soit définitivement rendue.

Cela est admis quand le titre d'électeur exigeait certaines conditions de cens, et cela soit été admis encore

pour l'électorat sénatorial qui est lui-même le  
résultat d'une première élection.

Sous l'empire de la loi électorale politique du 19 avril  
1831, la contestation soulevée sur la qualité d'électeur  
était soumise au conseil de préfecture et, en cas de récusation,  
portée par appel devant la cour royale du  
département ;

Or l'art. 36 de la loi s'empêche d'ajouter que :  
" les réclamations portées devant le préfet ou conseil  
" de préfecture et les actions intentées devant les  
" cours royales, . . . auront un effet suspensif. "

Nous voyons sous l'empire du même droit à la seule  
différence que le conseil d'état est redevenu la juridiction  
d'appel. L'effet suspensif du recours devant une  
juridiction plus haute et l'exercice du droit de vote  
ou du mandat <sup>jusqu'à la décision définitive,</sup> sont constants, en matière électorale  
politique, qu'il s'agisse du vote de l'électeur ou  
du mandat de l'élu.

Paris le 29 novembre 1877

E. de la Moissonnière  
avocat

Ne varietur  
 Gustave Guignard

E. Rocher  
 Guignard  
 Rocher

A Monsieur le président du Tribunal civil  
 de 1<sup>re</sup> instance de Poitiers et à Messieurs  
 les membres du bureau électoral formé pour l'éle-  
 -ction d'un sénateur dans le département de la  
 Vienne.

Monsieur des Roches, maire de Quincyay, nom-  
 -mé délégué sénatorial par le conseil municipal  
 de cette commune le 28 octobre 1877,

Attendu que la délibération du 28 octobre 1877 par  
 laquelle le conseil municipal de Quincyay a nommé  
 délégué sénatorial Monsieur des Roches et suppléant M.  
 Bourreau a été annulée par arrêté du conseil de  
 préfecture du 9 novembre mais seulement en ce qui  
 touche la nomination du délégué ;

Attendu que la décision du conseil de préfecture a été  
 frappée d'appel et que cet appel est actuellement pendante  
 devant le conseil d'état ; que l'effet suspensif de  
 l'appel devant le conseil d'état est conforme aux règles  
 qui ont toujours été suivies en matière d'élections politiques ;

que dans cet état de choses Monsieur Chauveau  
 des Roches est en droit de réclamer son inscription  
 sur le tableau des électeurs pressant part au

REÇU de Paris

61

200

L'Employé,

Louisy

Pour Poitiers

de

Paris

N° 66899

Mots

20

Dépôt le

1<sup>er</sup> X<sup>1871</sup>

à

3 h.

min. dt.

# Télégramme.

Place du timbre à date.

EXPÉDIÉ A DOMICILE :

Sous le n° 19614

à h. 3



Indications de service.

de la Meunardière avocat  
Poitiers

Avis ministériel favorable  
je prie des Roches voyez  
quel parti en tirer pour  
élection

L. Aresta

Mod. n° 324. — Oberthur et fils, à Rennes.

MRS

Ne valent  
rien en ce qui  
concerne la  
question

*[Handwritten signature and scribbles]*

Dans les dépêches imprimées en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

# S<sup>6</sup> énat.

Session ordinaire 1877.

---

Département de la Vienne.

---

Dossier  
de l'élection de M. le Général Arnaudeau.

---

Détail des Pièces :

Tableau (n° 3) des résultats de l'élection des Délégués	1
(Modèle n° 4) Liste des électeurs sénatoriaux	1
Listes d'échange (modèle n° 7)	3
Feuilles de pointage	2
Procès-verbal des opérations du collège électoral réuni le 2 décembre 1877.	1
Pièces diverses	10

---

Total ----- 18.

---

Election, sénatoriales  
du 2<sup>e</sup> x<sup>bre</sup> 1877

---

Procès-verbal et annexes

---





Archives  
du Sénat

Rapports sur l'élection  
Sénatoriale  
à la Siègne

Lu dans la Siègne du  
10 Décembre 1877  
par M. de Ventenay  
Rapporteur.

---

*Achille*  
*du Sénat*

DÉPARTEMENT  
de *la Vienne*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ~~1875~~ 2 AOÛT 1875.)

*et du décret du 17 octobre 1877*

*2 décembre 1877*

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le ~~30 janvier 1876~~,  
à *Poitiers*, pour élire un sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège. — Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-~~seize~~ <sup>dix sept</sup> ~~deux~~ <sup>deux</sup> ~~trois~~ <sup>trois</sup> du mois de ~~janvier~~ <sup>décembre</sup>, nous <sup>(1)</sup> *Sachet*,  
(*Achille-Urbain*) *président*  
du tribunal de première instance de *Poitiers*, nous sommes  
rendu dans la salle du *Conseil général*, à *la préfecture*,  
local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire <sup>un</sup> les sénateurs attribués  
au département de \_\_\_\_\_ par l'article 2 de la loi constitutionnelle  
du 24 février 1875. *en remplacement de Monsieur Bourbeau, délégué*

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

- M. *Uoinet, Eutrope*, (membre du conseil général), né le 2 *Décembre 1813*.
- M. *Lécuyer, Edouard*, (Maire de la Commune de Verneuil), né le 9 *Mars 1817*.
- M. *Besquin-Dessaux, Gaston* (membre du conseil général), né le 6 *juillet 1820*.
- M. *Houvé, Auguste* (membre du conseil d'arrondissement), né le 13 *Avril 1831*.

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Véron, Emile*,  
(*Maire de Ligugé*), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	à la lettre	—	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
3 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
4 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
5 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—
6 <sup>e</sup> Section, —	—	—	—

*Le Bureau du Collège, après avoir attendu vainement pendant plus d'une heure, que le nombre des électeurs présents dans la Salle, fût suffisant pour lui permettre de composer plusieurs sections de vote, a décidé, qu'un seul Bureau de vote serait formé.*

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour ~~chacune des sections.~~ <sup>ce Bureau :</sup>

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs ~~de ces sections~~ <sup>du Bureau de vote</sup> les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

<i>Bureau</i> <del>1<sup>re</sup> SECTION</del> <i>unique</i>	{	Président. . . . .	M. (2) <i>Guyot De la Rochon (Louis)</i>
		Scrutateurs. . . . .	M. <i>Tribout, (germain)</i>
			M. <i>Lentin. Meunier (Louis)</i>
			M. <i>Moynet (Charles)</i>
			M. <i>Mairine (Sylvain)</i>
2 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M.
		Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
3 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M.
		Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
4 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M.
		Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.
5 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	{	Président. . . . .	M.
		Scrutateurs. . . . .	M.
			M.
			M.
			M.

6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}	Président . . . . .	M.
			M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *cin*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées. *ou bureau de vote*

Le président ~~de chacune des sections~~ *Bureau de vote.* avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre <sup>(1)</sup>.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition ~~des bureaux de section~~ *vote* de *section*.

Les bureaux de ~~section~~ *vote* n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à <sup>la</sup> chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres ~~des~~ bureaux de <sup>vote</sup> section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert ~~les~~ boîtes ~~une à une~~ et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	364	364		
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
<b>TOTAUX.....</b>	<b>364</b>	<b>364</b>		

Les bulletins contenus dans <sup>la</sup> chaque boîte ont été ensuite remis <sup>au Bureau de vote</sup> ~~aux sections~~ qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A ~~chaque table~~, ~~Un~~ des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et <sup>le président du Bureau de vote</sup> ~~les présidents des sections~~ ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFRAGES ATTRIBUÉS À							M.	M.	M.
				M. <i>Arnaud</i>	M. <i>Chaignet</i>	M <sup>re</sup> <i>Leque</i>	M. <i>Périer</i>	M. <i>De Beauchamp</i>	M. <i>Enroul</i>	M. <i>Carlier</i>			
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.			
1 <sup>re</sup> section.....	364	361	3	283	8	4	3	2	1	1			
2 <sup>e</sup> idem.....													
3 <sup>e</sup> idem.....													
4 <sup>e</sup> idem.....													
5 <sup>e</sup> idem.....													
6 <sup>e</sup> idem.....													
<b>TOTAUX.....</b>	<b>364</b>	<b>361</b>	<b>3</b>	<b>283</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>			

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs ~~des sections~~ <sup>bureau</sup> de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits.....	375
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements.....	364
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	364

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	364
A DÉDUIRE : bulletins blancs <del>ou ne contenant pas une désignation suffisante</del> <del>ou dans lesquels les votants se sont fait connaître</del> <sup>(2)</sup> .....	59
RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....	305
MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> .....	153

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

*X ont été biffés par des traits au crayon et remplacés par ces mots aussi écrits au crayon (je ne vote pas pour Monsieur De Touchimbert). Enfin, un troisième bulletin sur lequel le nom du général Arnould (a été biffé de ces mots « droite à gauche » et oublié le parti dans l'intérieur du pays ».*

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Le général Arnould de ou	Deux cent quatre vingt trois	283.
M. Chaignet	huit	8
M <sup>r</sup> L'Enique Bie	quatre	4
M. Périsier,	trois	3
M. De Beauchamp	deux	2
M. Grosul,	un	1
M. Lantin, Meiniel	un	1
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls <sup>(2)</sup> .....	Trois	3

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M<sup>(3)</sup> *Le Général Arnould de ou*  
 ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue *a* été proclamé sénateur .

**Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.**

1<sup>ère</sup> observation — Un bulletin portant le nom du général Arnould de ou et auquel adhéraient en dessous un morceau de papier blanc de la même dimension, <sup>les quels bulletin & morceau de papier</sup> que l'électeur avait été bien évidemment détacher par mégarde de deux feuilles de papier superposées et ensuite plies ensemble, a été compté dans le dépouillement par le bureau de vote, dont la décision a été ratifiée par le bureau du Collège électoral. Le bulletin a été paraphé & enregistré au procès-verbal.

2<sup>ème</sup> observation — Les 59 bulletins blancs trouvés dans l'urne ayant été mal à propos confondus par le bureau de vote avec les bulletins, qui ne soulevaient aucune contestation, ont été biffés avec ces derniers et ne se trouveront point dans les annexes au procès-verbal.

3<sup>ème</sup> observation — Le bureau du Collège électoral aussitôt après la formation a été saisi d'une réclamation présentée par Monsieur Des Roches, délégué du conseil municipal de la Commune de Quincy, dont l'élection a été annulée par le conseil de préfecture de la Vienne — M<sup>r</sup> Des Roches étant pourvu contre la décision du conseil de préfecture devant le conseil d'Etat, qui n'a point encore statué, prétendait que son pourvoi avait un caractère essentiellement suspensif & demandait à voter au lieu & place de son suppléant, seul porté sur la liste (voir la suite page 9) ✱

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Les Membres du bureau,*

*Le Secrétaire,*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus<sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

1<sup>re</sup> section.....  
2<sup>e</sup> idem.....  
3<sup>e</sup> idem.....  
4<sup>e</sup> idem.....  
5<sup>e</sup> idem.....  
6<sup>e</sup> idem.....

TOTAUX.....

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINGS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUPFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.						
1 <sup>re</sup> section . . . . .																				
2 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
3 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
4 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
5 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
6 <sup>e</sup> idem . . . . .																				
TOTAUX . . . . .																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .

Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .

A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> . . . . .

RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .

MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à six heures et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

*Le Président,*

*Le Secrétaire,*

*Les Membres du bureau,*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus (1).

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés il en serait fait mention ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>o</sup> idem.....				
3 <sup>o</sup> idem.....				
4 <sup>o</sup> idem.....				
5 <sup>o</sup> idem.....				
6 <sup>o</sup> idem.....				
TOTAUX.....				

*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé    sénateur .

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

**CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.**

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *deux* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s 1 à 3, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s 1 à 2, les feuilles de pointage.

Sous les n°s 1 à 3, les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins nuls... 3*
- Bulletins blancs. *(voir la 2<sup>ème</sup> observation...)*
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

*Sous le n° 4 le Bulletin qui a donné lieu à la 3<sup>ème</sup> observation*

Enfin, sous les n°s 1 à 6, les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

- 1° Lettre de M<sup>r</sup> Des Roches au président du bureau du collège électoral
- 2° Compliation du pourvoi au Conseil d'Etat
- 3° Certificat de Dépôt
- 4° Consultation de monsieur Daresté et de monsieur De la Ménardière
- 5° Télégramme de monsieur Daresté à monsieur de la Ménardière
- 6° protestation de M<sup>r</sup> Des Roches

Le Président :

*H. Aulard*

Les Membres du bureau :

Le Secrétaire :

*Emile Crémier*

*Just Anstéquin Dervaux*

*J. Lecuyer*

*G. Lamy*

*A. Duvivier*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

DÉPARTEMENT

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

de la Nièvre.

Archives  
du Sénat

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,  
DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<b>Arrondissement de Poitiers.</b>					
<b>Canton de Le Signan.</b>					
• Celle-l'Évêcault	Guillon, Jean, Charles (Maire)	oui	Gauvreau, Alexandre	oui	
• Cloué	Frère, Edouard (Maire)	oui	Grange, François	oui	
• Conlombiers	Babin, Auguste (Maire)	oui	Durousseau de Fayolle	oui	
• Curzay	Quinsais, Jean Pierre (Maire)	oui	Neau, Pierre	oui	
• Jazeneuil	Doublet, Eugène (adj <sup>te</sup> )	oui	Arbaud, Jean Louis	oui	
• Lussignan	Mayet, Ch. (Maire)	oui	Delaubier (adjoint)	oui	
• Ronillé	Guillon, Pierre (Maire)	oui	Asopin (adj <sup>te</sup> )	oui	
• St-Sauvant	Baudet, Frédéric	oui	Meriault, Pierre (Maire)	oui	
• Sampay	Goudeau, Vicestas (adj <sup>te</sup> )	oui	Dabin, Léopold	oui	
<b>Canton de Nivernais.</b>					
• Ambérie	Laurentin, François (Maire)	oui	Demeog, Jean, Jules (adj <sup>te</sup> )	oui	
• Champigny-le-Sec	Saillet, Louis (Maire)	oui	Étineault, Jules (adj <sup>te</sup> )	oui	
• Cherves	Rouleau, Jean (Maire)	oui	Morin, Pierre (adj <sup>te</sup> )	oui	
• Culson	Moisy, Jean (Maire)	oui	Gorin, François (adj <sup>te</sup> )	oui	
• Thaslognes	Dribault, Louis (Maire)	oui	Jaulin, René (adj <sup>te</sup> )	oui	
• Nivernais	Frius, Léopold (adj <sup>te</sup> )	oui	Pelletier, Joseph	oui	
• Montgaugnier	Croizon, Jean (Maire)	oui	Martin, Pierre (adj <sup>te</sup> )	oui	x
• Churagean	Burquand & Arzay (Maire)	oui	Rolland (adj <sup>te</sup> )	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Yverennes	Bouthet, Durivault, Emile	oui	Rolland, Jean, (adj <sup>t</sup> )	oui	
Yuzouilles	Reau, Claude (maire)	oui	Roblin (adj <sup>t</sup> )	oui	
Canton de Sensville					
Aranton	Amiet, Jean (adj <sup>t</sup> )	oui	Doussaint, Xavier	oui	
Blaslay	Barbot, Jean (maire)	oui	Méridault, Eugène	oui	x
Labournay	Bonnet, Lion (maire)	oui	Pichard, Pierre (adj <sup>t</sup> )	oui	
Charris	Fouquetau, René	oui	Bault, Honoré (maire)	oui	
Cheneché	Rougnon, Aimé (maire)	oui	de la Marque, Georges	oui	
Cissé	Nicault, Jacques (maire)	oui	Hardy, François	oui	x
Harigny-Buzay	Arnault, Jean (maire)	oui	Bonneveux, Olivier	oui	
Sensville	Guilgault, Félix	oui	Brault, Constantin	oui	
Vendeuvre	Fouquetau, Edouard (maire)	oui	Maille, Claude (adj <sup>t</sup> )	oui	
Villiers	Givault, Jean Rivière (maire)	oui	Rivière, Louis, Xavier	oui	
Yversay	Roblin, Adrien	oui	Broquereau, Désiré	oui	
Canton de Loitiers-nord					
Loitiers	Chaignet, Anthelme	oui	Drouin, René, Alexandre	oui	
Trigni	Marot, Alexandre (maire)	oui	Fontaine, Christophe	oui	
Canton de Loitiers-sud					
Biard	Le Blanc, Charles (maire)	oui	Robin Daubain	oui	
Crontelle	Paul, d'Arroy, Roland (maire)	oui	Seltier, Dominique	oui	
Fontaine-le-Comte	Rat, Auguste (maire)	oui	Robin, Hippolyte	oui	
Ligny	Veron, Emile (maire)	oui	Robin, Vincent	oui	
St-Benoist	Chambelland, Estache maire (maire)	oui	Veron, Ernest	oui	
Tonneil sous Biard	d'Hugonmeau, Edouard	oui	de la Rochebrochard, Eremond	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de St Georges.</i>					
Buxerolles	Fouquet, Pierre (maire)	oui	Cartier	oui	
Chasseney	Arlin, Théodore (maire)	oui	Duchastel, Auguste	oui	
Disais	Fruchard, Albin (maire)	oui	Babin, André (adj <sup>2</sup> )	oui	Le Délégué du conseil général
Jaulnay	Couillault, Pierre, Jean (maire)	oui	Chibault (adj <sup>2</sup> )	oui	
Fontamisi	Guerin, François (maire)	oui	Rose, Emile	oui	
St Gir	Morin, Théodore	oui	Bigot, Auguste	oui	
St Georges	Bergier, Pierre, Augustin (maire)	oui	Prunget, Louis (adj <sup>2</sup> )	oui	
<i>Canton de St Julien</i>					
Bignoux	Dubreuil, François (maire)	oui	Delavaud, Louis	oui	x
Bonnes	Langlois, Joseph (maire)	oui	Bond, Jean	oui	
La Chapelle-Molère	Desmarçais, François (maire)	oui	Andrault, Jean (adj <sup>2</sup> )	oui	x
Jardres	Andrault, Jacques (maire)	oui	Brissomet, François	oui	x
Laroux	Brissomet, Paulin (maire)	oui	Brissomet-Beclerc (adj <sup>2</sup> )	oui	
Liniers	Elié, Antoine (maire)	oui	Créche, Joseph	oui	
Signalon-Beaumont	Gras, Adolphe	oui	Mousseau, Jacques (maire)	oui	
Louillé	Brissault, Jean (maire)	oui	Giraudeau, Pierre (adj <sup>2</sup> )	oui	
St Julien-Lars	Mousseau, Louis	oui	Vergnault, L.	oui	
Laigny-Évescault	de Necheze, Antoine, Marcel	oui	Brissomet, Jacques	oui	
Sèvres	de la Porte, Paul (maire)	oui	Denis, Alexandre	oui	
Sercé	Jasquier, Étienne (maire)	oui	Deslandes, Pierre (adj <sup>2</sup> )	oui	x
<i>Canton de La Ville-dieu</i>					
Andillé	de Ferré, Gustave	oui	Delincé, Jules (maire)	oui	
Aslonnes	Baudrin, Charles (maire)	oui	Petromet, Pierre	oui	
Dienné	Duchastel, Charles, Théophile (maire)	oui	Villerey, Pierre	oui	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Blanc	Brault, Charles	oui	Brault, Frédéric (maire)	oui	x
Gizay	Macher de la Martinière Henri (maire)	oui	Boury, Jean, Pierre	oui	
Thierville	Maitre, Jean (maire)	oui	Fruchon, Alexis (adj <sup>nt</sup> )	oui	
Nonville	de Brettes, Armand	oui	Martineau (adj <sup>nt</sup> )	oui	
Imarves	Brossard, Romuald (maire)	oui	Bodin, Ernest	oui	
Yernon	de Maichin, Raoul	oui	Bertrand, Amédée	oui	
La Gillardie	Richard (maire)	oui	Bellot, Jean	oui	
Canton de Yivonne					
Château-Larcher	Chaumon, Alphonse	oui	Hubert, Alexandre	oui	
Thierville	Rouil, Eugène	oui	Allard, Joubert	oui	Le Délégué Thierville
Marçay	de Mascureaux	oui	Guéritault, Léopold	oui	
Marigny-Chemereau	Baugier, Louis, Hector (maire)	oui	Bellot, Louis	oui	
Marnay	de Cressac, Alfred (maire)	oui	de Cressac, Maurice	oui	
Yivonne	Mézil, François (H <sup>on</sup> maire)	oui	Pépin, Julien	oui	
Canton de Souville					
Oyron	Chiault, René	oui	Boisseau, Eugène	oui	
Benassais	Bertrand-Desminières, Charles (maire)	oui	Allard, François	oui	
Bezinges	Margotteau, César	oui	de Cudert, Auguste	oui	
Chalandray	M <sup>re</sup> de Nicuil, Georges (maire)	oui	Dergnier, Louis, Gervais (adj <sup>nt</sup> )	oui	
Chapelle-Montreuil	Vivier, Jacques (maire)	oui	Bodu, Louis (adj <sup>nt</sup> )	oui	
Chirey-Montreuil	M <sup>re</sup> Aymus de la Chevalerie, Henri, H <sup>on</sup> (maire)	oui	Berland, Delphin	oui	
Érozès	Faulcon, Henri (maire)	oui	Chiault, François	oui	
Latille	Malapert, Guzman (maire)	oui	Héline, Olivier	oui	
Larousseau	Auzon-Duparc, Albin (maire)	oui	Poisson, Gustave	oui	x
Thierville	Dadu, Pierre (maire)	oui	Dadu, Louis	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Montreuil-Bonnin	Cherrier, Ernest (maire)	oui	Chauvin, Hubert (adj <sup>re</sup> )	oui	
Quingay	des Roches, Arthur (maire)	oui	Mureau, François	oui	L'élection du délégué a été annulée par arrêté du conseil de préfecture en date du 9 gbr. 1877
Le Rochereau	Loiseau, Jacques (maire)	oui	Caillaud, Félix	oui	
Thouilly	Maindron, Amand (maire)	oui	de Lastic d'Yal, Guillaume	oui	
<b>Arrondissement de Châtelleraut.</b>					
<b>Canton de Châtelleraut.</b>					
Châtelleraut	Godard, Ernest (maire)	oui	Contreau, Philadelphe	oui	
Colombiers	Faulcon, François (maire)	oui	Bergeon, Pierre (adj <sup>re</sup> )	oui	
Raintrie	Gaudeau, Ernest	oui	Charaudeau, Jean (adj <sup>re</sup> )	oui	
St-Lauroux	Cleric, Louis	oui	Ouvrard, Charles	oui	
Limlle	Captout, Aimé (maire)	oui	Degomme, Jules	oui	
Leorge	Robin, Auguste (maire)	oui	Espin, Jacques	oui	
Thuri	Champigny, Jean, Lesq <sup>re</sup> (adj <sup>re</sup> )	oui	Amiet, François	oui	
<b>Canton de Sauge.</b>					
Boupenil	Defond, (Maire) Amant	oui	Coindre, Joseph	oui	
Sauge	de Kaints, René, Gustave	oui	Descoust (Maire)	oui	
Ingrauds	de la Massonnière, Adolphe	oui	Picard, Joseph	oui	
Leugny	Poirier, François (maire)	oui	Robin, Louis	oui	
Les Ormes	Marnay, Adrien	oui	Bessereau, Ludovic	oui	
Oyie	Bonneault, Steinne (maire)	oui	Jahan, Louis	oui	
Fort de Liles	Sire, Jean (adj <sup>re</sup> )	oui	Cigogne, Jean-Baptiste	oui	
St-Remy	Leblanc, Vincent (Maire)	oui	Garnier, Jean	oui	
<b>Canton de Laigne sur Usseau</b>					
Antran	de la Massardière, Albert (maire)	oui	Leblanc, Louis père	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Leigné-sur-Usseau	Souriau, Justin (maire)	oui	Lafond, Eugène (adj <sup>t</sup> )	oui	
Mondion	Souriau, Romain	oui	Amirault, P. (maire)	oui	
St-Christophe	Blot, François (maire)	oui	Lambert, Pierre (adjoint)	oui	
St-Gervais	Couiller, Pierre, François	oui	Archambeau, Louis	oui	
St-Romain	Champs, Amédée (maire)	oui	Chasseport, Louis (adj <sup>t</sup> )	oui	
Leigné	Lambert, Louis	oui	Gauwin, Édouard	oui	
Usseau	Piault, Léon (maire)	oui	Dupeuis, Eugène	oui	
Vaux	Jouandard, Louis (maire)	oui	Patte, Auguste (adj <sup>t</sup> )	oui	
Villeches	Grosset, Parfait	oui	Grosset, Jules (adj <sup>t</sup> )	oui	
Canton de Lenchoire,					
Cernay	Bertin, Ferdinand	oui	Berne, Gustave	oui	
Goussay	Perrin, Eugène (maire)	oui	Martineau, René	oui	
Lenchoire	Guellet, Léon (maire)	oui	Benoist (adj <sup>t</sup> )	oui	
Orches	Gautier, Gabriel	oui	Bouveau, Martin	oui	
Orzilly	Pillault, Alfred (maire)	oui	François, Pierre	oui	
St-Genest	Huguet, Joseph (maire)	oui	Larcen, Eugène (adj <sup>t</sup> )	oui	
Saigny	Devergne, Stéphane (maire)	oui	Berne, Armin	oui	
Scorbé-Clairvaux	Garnier, Jean (maire)	oui	Faulcon-auboineau (adj <sup>t</sup> )	oui	
Tossais	Cougnault, François (maire)	oui	Bournillet, Vincent	oui	
Canton de Fleumartin,					
Chenevelles	d'Argence, Armand (maire)	oui	Degenne, Augustin	oui	
Coussay-les-Bois	Doury, Claude	oui	Chauroy, P.	oui	
La-Luye	Papuchon, Sylvain (maire)	oui	Suire, Célestin (adj <sup>t</sup> )	oui	
Leigné-les-Bois	Froten, Charles (maire)	oui	Péchar, Louis (adj <sup>t</sup> )	oui	
Lesigny	Fradin, Théodule, Prudent (maire)	oui	Dubois, Emile (adj <sup>t</sup> )	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Jaurie	Collet, Alexandre (maire)	oui	Philipponneau, Hippolyte	oui	
Plumartin	N° de Plumartin (Avoine) Antoine	oui	Berry, Gustave	oui	
La Roche Fosay	du Hamel, André, Louis, Joseph (maire)	oui	Appay, Charles	oui	
Yicq	Bripreau, Elie	oui	Ferrin, Morin	oui	
Canton de Noueneuil sur Venne					
Arbigny	Baudet, Clément, Hippolyte (maire)	oui	Fonteny, Augustin	oui	Le Délégué élu conseiller + l'arrondissement
Arailles	Champigny, Barthélemy (maire)	oui	Renault, Louis	oui	
Beaumont	N° de la Rochetoulon	oui	Bellot (maire)	oui	
Bellefonds	Latus, Jean	oui	Guérin, Jean (adjt)	oui	
Bonneuil Matours	de Croy, Raoul (maire)	oui	Bobin, Charles	oui	
Enon	Rimbert, François	oui	Peyromet, Léon	oui	
Fontbouvion	Amirault, Adolphe (maire)	oui	Brissault, Auguste	oui	
Bonneuil sur Venne	Peltier, Chéri	oui	Faulcon	oui	
Arrondissement de Civray.					
Canton N° 1 Arailles					
Arailles Limouzine	Chambon, Léon	oui	Paillox, Jacques	oui	
Traupréville	Bergeron, Auguste (maire)	oui	Pautrot, Gabriel	oui	
Pressac	Guichard, Edmond (maire)	oui	Samartinère, Aimé (adjt)	oui	
St Martin Lar	Nebout, Alette (maire)	oui	Sabourin, Philomen (adjt)	oui	
Canton de Charroux					
Asnois	de Cherge, Emile (maire)	oui	Badin, Jean (adjt)	oui	
Chapelle Baton	Dezouche, François	oui	Denibaud, Jean (maire)	oui	
Charroux	Malapert, Athènes	oui	Maumet, Noël	oui	
Chatain	Couillaud, François Luc (maire)	oui	Bonin, Achille	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Genouille	Baribeaux, Jean, <sup>auguste</sup> (maire)	oui	Grimaud, Jean <sup>bpaliste</sup> (adjoint)	oui	
Jossé	Bellaud, Louis	oui	Barbot, Louis	oui	
Layroux	de Ferre, Charles (maire)	oui	Dupont, agénot	oui	
St-Romain	Lebeau, Baptiste	oui	Troux, Jacques (maire)	oui	
Lurin	Longin, François (maire)	oui	Gayet, Jean (adjoint)	oui	
Canton de Ciray					
Blanzay	Imbert, Parfait <sup>olivier</sup> (maire)	oui	Bouchet, Pierre	oui	11
Champagne le Sec	Jay, Hilaire	oui	Verneuil, Louis	oui	1
Champniers	Pierron, Louis (maire)	oui	Bonnie, Louis (adjoint)	oui	11
Ciray	Guillaud, vallée <sup>g<sup>e</sup> b<sup>e</sup> abnade</sup>	oui	Mercier, desportelles, Augustin	oui	11
Imazay	Ausin, François (maire)	oui	Magnan, François	oui	11
Luzant	Blanchard Pierre (maire)	oui	Berthon, Pierre	oui	11
St-Gaudens	Nautré, Pierre	oui	Robin, Jean Pierre	oui	11
St-Macoy	Barbot, Pierre	oui	Naud, Pierre	oui	11
Le Pierre d'Espidenil	Guyot, Jean, Victor	oui	Ebrimonies, Charles	oui	11
St-Saviol	Dussouil, <sup>Paul</sup> (adjoint)	oui	Gombeaud, Félix	oui	
Lavigne	Lebrun, Pierre (adjoint)	oui	Massia, Jean	oui	
Nonlême	Amiot, clovis	oui	Servant, Pierre (maire)	oui	
Canton de Coude'					
Anché	Venault, Ernest	oui	Grimault, Jean	oui	
Brux	Mirionneau, Jean (maire)	oui	Gochet, Auguste	oui	
Ceaux	Couturier, Pierre (maire)	oui	Doussinaux, Louis (adjoint)	oui	
Châtillon	Bouchet, Jean (maire)	oui	Paradot, François	oui	
Channay	Jay, François (adjoint)	oui	Lasnier, Pierre	oui	
Conhé	Chargelaigue, aristide	oui	Desmarot, Marc	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Gayé	Audi, Jean	oui	Tascault	oui	
Romagne	Gaschet, François (mairie)	oui	Coulat, Pierre	oui	
Tourp	Peignaux, Auguste (mairie)	oui	Rogeon (adj <sup>te</sup> )	oui	
Voullon	Martineau, François (mairie)	oui	Martin, modéré	oui	
<b>Canton de Gençay</b>					
Brion	Paineau, François (mairie)	oui	Seine, Julien	oui	
Champagne St-Hilaire	Boucheron, Eugène	oui	Baudin, Alexandre (adj <sup>te</sup> )	oui	
Château Garnier	Berniquerre, Louis (mairie) Jaques	oui	Dupont (adj <sup>te</sup> )	oui	
La Ferrière	Lugas de la Brousse (mairie)	oui	Emigault, Pierre	oui	
Gençay	Barot, Fernand	oui	Guillon, Jean	oui	
Tragné	C <sup>te</sup> de Briey, Anatole (mairie)	oui	Dupont, Auguste	oui	
St-Jeanne	Gendreau, Pierre (mairie)	oui	Ferre, Gabriel	oui	
St-Léonard	Parreau, Léon (mairie)	oui	Pasquier, Pierre (adj <sup>te</sup> )	oui	
Tommières	Pacard, Gustave (mairie)	oui	Aguir, Victor	oui	
Usson	Couteaux, Aristide	oui	Pelletier, Céleste	oui	
<b>Arrondissement de Loudun</b>					
<b>Canton de Loudun</b>					
Arçay	Bourdillan, Pierre	oui	Delagarde, Pierre	oui	
Basles	Alliot, Jean Fontaine (mairie)	oui	Foucault, Jean (adj <sup>te</sup> )	oui	x
Bempes	Lurieux de Fontaine (mairie) Gaut	oui	Foucault, Ferdinand	oui	
Ceaux	C <sup>te</sup> de Mondion, Charles (mairie) Arnaud	oui	Nogues, Edouard	oui	x
Chalais	Mauléon, Lucien	oui	Bucher, François	oui	x
Chaunay	Bourreau, Désiré (mairie)	oui	Joubert, Louis (adj <sup>te</sup> )	oui	
Loudun	Herbault, Valère	oui	Bernier, Charles, Haucikas	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Manlay	Duchesne, Désiré	oui	Blondeau, Pierre	oui	
Messini	Roy, Hippolyte (maire)	oui	Noques, François	oui	
Montenoir-Jilly	Sefebvre, Jean (adj <sup>te</sup> )	oui	Renard, Pierre	oui	
Rossay	Leclerc, Hilaire (maire)	oui	Boureau, Pierre (adj <sup>te</sup> )	oui	
St-Laon	de St-Laon Joseph (maire)	oui	Cergeault, René	oui	
Sammargolles	Batteau, denis (maire)	oui	Foucault, Jean	oui	
Semiers	Girault, René (maire)	oui	Cabart, Valentin	oui	
Canton de Noncontour					
Angliers	Martinon, Louis (maire)	oui	Chalumeau, Simin	oui	
Amnay	Ridouard, Jacques (maire)	oui	Martinon, Louis	oui	
La Chaussée	Boutin, Pierre (maire)	oui	Renault, Charles	oui	
Crœon	Bichon, Louis (maire)	oui	Chevalier, Pierre (adj <sup>te</sup> )	oui	
Frontenay	Sandry, Eugène (maire)	oui	Auriau, Pierre	oui	
La Guimandière	Fraudrau, Pierre	oui	Courtilly, François (maire)	oui	
Martauze	Duchastel, armand (maire)	oui	Bruneau, Casimir	oui	
Muzenil	Courtilly, Pierre, Julien	oui	Lepine, François	oui	
Messais	Ridouard, Auguste (maire)	oui	Sarrazin, François	oui	
Noncontour	Laurantin-Roy	oui	Boyer, Désiré	oui	
Notre-Dame-d'Or	Thomas, Jean (maire)	oui	Thomas, Désiré (adj <sup>te</sup> )	oui	
Ouzilly-Tignolles	Simard, Eugène (maire)	oui	Jourdain, Adoît	oui	
St-Casien	Champion, Louis (maire)	oui	Giroire, François	oui	
St-Charles	Hustin, Pierre (adj <sup>te</sup> )	oui	Cochard, Pierre (maire)	oui	
St-Clair	Fousteau, Pierre (maire)	oui	Ménard, Pierre, Félix	oui	
St-Jean-de-Sauves	Nivard, Jean (maire)	oui	Audet (adj <sup>te</sup> )	oui	
Le Vergier sur Oise	Proust, Pierre (maire)	oui	Métayer, François	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Canton de Monts Sur Guesnes</i>					
Berthegeon	Savard, Antoine (mairie)	oui	Gauvin, Charles	oui	
Le Bouchet	Richard, Eugène (mairie)	oui	Cassegrain, Urbain	oui	
Bouyges	Amiet, Justin	oui	Amillard, André	oui	
Coudray	Suffisseau, Julien (mairie)	oui	Bugeau, Julien	oui	
Dercé	Chotard, Ernest (mairie)	oui	Nelion, René (adj <sup>te</sup> )	oui	
Guesnes	Barrault, Louis (mairie)	oui	Gauchot, Louis (adj <sup>te</sup> )	oui	
Monts-sur-Guesnes	Gravies, Achille	oui	Guist, Léon	oui	x
Mont-Sous-Faye	Cantin, Charles (adj <sup>te</sup> )	oui	Sasne, Michel	oui	
Jonant	Picard-Dubourg (Mairie)	oui	Guilleau, F.	oui	
Trincay	Sasne, Louis (mairie)	oui	Joubert, Gilles (adj <sup>te</sup> )	oui	
Saires	Perréau, Denis fil.	oui	Boislabeille, Félix	oui	
Verme	Secuyer, Edouard (mairie)	oui	Armeteau, François	oui	
<i>Canton Des Croix-Mortiers</i>					
Boumand	Sinsonneau, Urbain (mairie)	oui	Barbé, André (adj <sup>te</sup> )	oui	
Curçay	Cerriot, Étienne (mairie)	oui	Ragon, Félix (adjoint)	oui	
Glenouze	Martin, Jacques (mairie)	oui	Guilbault, Jean	oui	
Thorfon	Brumeau, René (adjoint)	oui	Simon, Louis	oui	
Mont-sur-Dise	Guespin, Henri (adj <sup>te</sup> )	oui	Volland, Alexandre	oui	
Jonangay	Charpentier, Hippolyte (mairie)	oui	Charpentier, François	oui	
Ranton	Louin, Désiré (mairie)	oui	Aerbault, Victor (adj <sup>te</sup> )	oui	
Haslay	Siraudt, André (mairie)	oui	Baudet, Jean	oui	
Roiffe	Dechartres-Gimbault (adj <sup>te</sup> )	oui	Dupont-Distay	oui	
St-Léger	Blumeau, Paul (mairie)	oui	Charbonnier, François (adj <sup>te</sup> )	oui	
Saix	Brillault, Louis (mairie)	oui	Michot, Paul (adj <sup>te</sup> )	oui	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Cernay	Brillaux, François (Maire)	oui	Robiniaud, Jacques	oui	
Les Croix Montiers	Hamard, François	oui	Joly, Henri	oui	
Verrières	Foucault, Joseph, Bénoni (Maire)	oui	Kauberger, Louis (adj <sup>te</sup> )	oui	
<b>Arrondissement de Montmorillon.</b>					
<b>Canton de Chauvigny.</b>					
La Chapelle Viviers	Lochon, Jacques	oui	Ruguet, Jean	oui	
Chauvigny	Boissier, Eugène	oui	Vantelon, Adolphe (Maire)	oui	
Élieux	Pinier, Pierre, Hilair	oui	Lacroix, Pierre (adj <sup>te</sup> )	oui	
Lanthiers	Ripaux, Lierra (Maire)	oui	Sauvion	oui	
Leignes	Bernard, Louis (Maire)	oui	Chaboisseau, Pierre	oui	
Laray-le-Sec	Gillet, Félix (adj <sup>te</sup> )	oui	Chaussebourg, Eugène	oui	
Lonzoms	Caillaud, Dauphin (Maire)	oui	Radureau, Louis	oui	
St Martial	Jasquier, Charles	oui	Arneault, François	oui	
St Martin la Busière	Renault, Antoine (Maire)	oui	Pestre, Jacques (adj <sup>te</sup> )	oui	
St Pierre les Églises	Gazeau, Ferdinand (Maire)	oui	Bozier, François (adj <sup>te</sup> )		
St Radegonde	Baudinière, Georges (Maire)	oui	Berthommeau, Léon	oui	
<b>Canton de L'Isle-Jourdain</b>					
Odières	Crosnier, Pierre	oui	Guérin, François	oui	
Odières	Granger, François (Maire)	oui	Faurant, Jean (adj <sup>te</sup> )	oui	
L'Isle-Jourdain	de Lassat, Navilas	oui	Augry-Laudomière, Léon (adj <sup>te</sup> )	oui	
Incourt	Moirine, Pierre, J <sup>rb</sup> (Maire)	oui	Chazaud, Julien (adj <sup>te</sup> )	oui	
Villac	Corderoy, Jules M <sup>arc</sup> (Maire)	oui	Largau, Pierre	oui	
Moussac sur Vienne	Carteau de Grallebeau (Maire)	oui	Dubois, Pierre	oui	
Montore	Basty, Louis	oui	Philippe, Maximin (Maire)	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Herignac	Blondet-Desbordes, Edouard (maire)	oui	de Feydeau	oui	
Queau	Moreau, achille (maire)	oui	Seloge, Pierre	oui	
Le Vigean	Dumareau, Jean	oui	Echinomies, Pierre	oui	
Canton de Lussac - Le S. Châteaux					
Bouresse	Aubar, Charles	oui	Martin-Dumineret	oui	
La Chapelle-Morthemer	Gaudin, Hippolyte (maire)	oui	Garnier, Joseph	oui	
Civeaux	de Bridiers, Auguste	oui	Massias, Pierre (maire)	oui	
Gouez	Garestier-Maisonrouve (maire)	oui	Fausset, Antoine	oui	
L'hommaige	Moissard, Jules (adj <sup>te</sup> )	oui	de Beauchamp, Louis	oui	
Lussac	Baubis, Louis (adj <sup>te</sup> ) (maire)	oui	Pasquier, Césaire	oui	
Mazerosles	Tradin, Jean (maire)	oui	Escouault, Alexandre	oui	
Morthemer	Bellot, Evariste (adj <sup>te</sup> )	oui	Leandroult, André	oui	
Sersac	Tradeau, Jean (maire)	oui	Pascault-Dumas, Gabriel	oui	
St Laurent de Fondes	Bienvenu, Louis (maire)	oui	Drouillon, Baptiste	oui	
Salles en Coulon	Chamblet, Adolphe (adj <sup>te</sup> )	oui	Jorignault, François (maire)	oui	
Silars	Auzanneau, Charles (maire)	oui	Cabuteau, François (adj <sup>te</sup> )	oui	
Verreries	Sabergerie, Césaire	oui	Coupil, Benjamin	oui	
Canton de Montmorillon					
Bourg-Archambault	de Crémières, Félix (maire)	oui	Magot, Jean (adj <sup>te</sup> )	oui	
Joubert	Bernaud, Ernest	oui	Chagnon, Baptiste	oui	
Lataud	de la Rochette, Auguste (maire)	oui	Prepin, Philippe	oui	
Montmorillon	de Caveau, Gaspard	oui	Goudon de Lataud, Jules	oui	
Troulismes	de Senchères, Anatole (adj <sup>te</sup> )	oui	Desbrosses, Antoine (maire)	oui	
Sindray	Guignès, Jean (maire)	oui	Bordeaux, Eugène	oui	
Plaisance	Nirel, Jean-Baptiste (maire)	oui	Métayer, Auguste	oui	

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Remy	Marcoux, clément (maire)	oui	Prépin, François	oui	
Saulgé	Butaud, Jules (maire)	oui	Bardeax, silvain	oui	
Canton de St Savin					
Angles	Ericoche, Jérôme (maire)	oui	B <sup>e</sup> du Synode, Henri	oui	
Antigny	B <sup>e</sup> de la Rivière, Estienne	oui	Chatenet, Hippolyte (maire)	oui	
Béthunes	Joyeux, Alphonse	oui	Apoux, Jean	oui	
La Bussière	Novion, Sylvain (maire)	oui	Bozier, François (adj <sup>e</sup> )	oui	
Mailles	Morillon, Onésime, Paul (maire)	oui	Massé, Antoine	oui	
St Germain	Joyeux, François (maire)	oui	Blanchard, Alphonse (adj <sup>e</sup> )	oui	
St Pierre de Maille	C <sup>te</sup> de Saage, Henri	oui	Pays-Belliv, G.	oui	
St Savin	de Millon, A. (maire)	oui	Desaux, A.	oui	
Villemort	Charrié, Désiré (maire)	oui	Chassin, Gabriel	oui	
Canton de La Crimouille.					
Brigueil le Chantre	Pascault, Théodore (maire)	oui	Bréjat, Sidore	oui	
Coulonges	Maréchal, Paul (maire)	oui	Dubost, Alexandre	oui	
Heains	Charrié, Sylvain (maire)	oui	Apoux, Pierre	oui	
Journet	B <sup>e</sup> d'Orion, Louis (maire)	oui	Certain, Jean	oui	Le délégué est le conseil général
Liglet	Nichon, Louis	oui	Facôte, Adonis	oui	
St Léomer	de Laminière, Alphonse	oui	Ragunaud, Pierre	oui	
Chollet	Maillet, Georges (maire)	oui	Dallais, Sylvain (adj <sup>e</sup> )	oui	
La Crimouille	Robin, Jean, Louis, Henri (maire)	oui	Jourdanne, Philippe	oui	



DÉPARTEMENT  
de la Vienne

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

Archives  
du Sénat

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Allard-Joulain	Suppléant d'Heuil		Délégué M. Rouil, siége
2	Alliot, Jean fontaine	Délégué de Basses	Foucault, Jean	
3	Amiet, Jean	id d'avanton	Doussaint, Xavier	
4	Amiet, Justin	id de Chouppes	Amilland, André	
5	Amiot, Louis	id de Vouême	Servant, Pierre	
6	Anirault, Adolphe	id de Mouthieron	Brissault, Auguste	
7	Andrault, Jacques	id de Tardres	Brissonnet, François	
8	Argence (d), Armand	id de Chenailles	Degenne, Augustin	
9	Arlin, Théodore	id de Chateaufort	Duchastellet, Auguste	
10	Arnault, Jean	id de Marigny	Bonnevise, Louis	
11	Aubar, Charles	id de Bourresse Briçay	Martin-Duminet	
12	Aubin, Alcibiade	Conseiller général		
13	Andé, Jean	Délégué de Layré	Pascault	
14	Auger, Louis	Conseiller général		
15	Auguis, Henri	id		
16	Aurian	Conseiller d'arrond.		
17	Aurin, François	Délégué de Linazay	Magnan, François	
18	Auzanneau, Charles	id de Sillars	Cabuteau, François	
19	Auzou-Duparc, Alix	id de Lavausseau	Poisson, Gustave	
20	Aymes de la chevalerie Henri Blois	id de Chivré en Moutreuil	Berland, Dolphin	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Babin, André	Suppléant de Dikéais		Le délégué M. Fruchard élu conseiller général
22	Babin, Auguste	Délégué de Coulombiers	Rouveau de Fayolle (Dn)	
23	Bagouin	Conseiller d'arrond.		
24	Bailliot, Xavier	id		
25	Barbot, Jean	Délégué de Blaslay	Mérigeault, Eugène	
26	Barbot, Pierre	id de St. Maçon	Maud, Pierre	
27	Baribeaux, Jean Auguste	id de Jenoiville	Grimault, Jean Baptiste	
28	Barot, François-Jérôme	id de Jencay	Guillon, Pierre Jean	
29	Barrault, Louis	id de Quetnes	Gauchet, Louis	
30	Bassereau, Louis	Conseiller d'arrond.		
31	Basty, Louis	délégué de Monterre	Philippe, Maximin	
32	Battreau, Clément	id de Saumarcottes	Foucault, Jean	
33	Baubies, Louis	id de Luthac	Pasquier, Célestin	
34	Baudet, Clément Hippolyte	id d'Archigny	Furteny, Augustin	
35	Baudet, Frédéric	id de St. Sauvent	Minault, Pierre	
36	Baudet, Clément	Conseiller d'arrond.		
37	Baudinière, Georges	Délégué de St. Radgonde	Berthonneau, Léon	
38	Baudrin, Charles	id d'Allouet	Petronnet, Pierre	
39	Baugies, Louis-Hector	id de Marigny Nonneville	Bellot, Louis	
40	Bazille, Justin	Conseiller d'arrond.		
41	Beaumont (de), Paul	id		
42	Béguin-Desvaux Gustave	Conseiller général		
43	Belland, Louis	Délégué de Toulle	Barbot, Louis	
44	Bellot, Evariste	id de Morthières	Grandraut, André	
45	Bergerault, Antoine	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Bergeron, Auguste	Délégué de Mauprévois	Pautrot, Gabriel	
47	Bergier, Pierre Augustin	id de St. Georges	Prungot, Georges	
48	Bernard, Louis	id de Leignes	Araboisseau, Pierre	
49	Bernaud, Ernest	id de Touchet	Chagnon, Baptiste	
50	Berthon-Demay, Mytil	Conseiller d'arrond.		
51	Bertin, Ferdinand	Délégué de Cernay	Berne, Gustave	
52	Bertrand-Desminières Charles	id de Benattay	Allard, François	
53	Bichon, Louis	id de Craon	Chevalier, Pierre	
54	Bienvenu, Louis	id de St. Laurent J. Jourdet	Drouillon, Baptiste	
55	Blanchard, Pierre	id de Ligan	Berthon, Pierre	
56	Blondet-Desbois, Edouard	id de Morignac	Faydeau (de)	
57	Blot, François	id de St. Christophe	Lambert, Pierre	
58	BlumEAU, Paul	id de St. Léger	Charbonniel, François	
59	Boissier, Eugène	id de Chauvigny	Cautehon, Adolphe	
60	Bonneau, Henri Ernest	Conseiller d'arrond.		
61	Bonneault, Pierre-Elie	id		
62	Bonneault, Etienne	Délégué d'Oyré	Jahan, Louis	
63	Bonnet, Armand	Conseiller général		
64	Bonnet, Léon	Délégué de Chabournay	Pichard, Pierre	
65	Bonnet, Louis	Conseiller d'arrond.		
66	Boudheron, Eugène	Délégué de Champagne St. Hippire	Baudin, Alexandre	
67	Boudret, Jean	id de Châtillon	Paradot, François	
68	Boudet, Hildon	Conseiller d'arrond.		
69	Bourdilleau, Pierre	Délégué d'Arcay	Delagarde, Pierre	
70	Bourreau, Estier	id de Clannay	Toubert, Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
71	Bourguet, Louis	Conseiller d'arrond.		
72	Bouthet-Durivault Emile	Délégué de Varennes	Rolland, Jean	
73	Boutin, Pierre	id de la Haute	Renault, Charles	
74	Brault, Charles	id de Slurie	Brault, Frédéric	
75	Brettes, (de), Armand	id de Monville	Martineau	
76	Bridiers (de), Auguste	id de Civaux	Massias, Pierre	
77	Briey (Ch.) Anatole	id de Maguë	Dupont, Auguste	
78	Brillault, Louis	id de Saix	Michot, Paul	
79	Brillaux, François	id de Cornay	Robinaud, Jacques	
80	Brissault, Jean	id de Pouillé	Girardeau, Pierre	
81	Brissonnet, Paulin	id de Pavoux	Brissonnet-Pulere	
82	Brossard, Romuald	id de Smaures	Bodin, Ernest	
83	Brouillet, Ernest	Conseiller général		
84	Bruneau, René	Délégué de Morton	Simon, Louis	
85	Butaud, Jules	id de Saugé	Bardeau, Sylvain	
86	Buttaud, Amédée	Conseiller d'arrond.		
87	Caillaud, Gaston	Délégué de Pougny	Radureau, Louis	
88	Canton, Charles	id de Mercil sous fay	Lasne, Michel	
89	Carteau de Trallebeau	id de Mousac	Dubois, Pierre	
90	Certain, Jean	Suppléant de Tournet		Le Délégué M. Tesson élu Conseiller général
91	Cesbron, Ernest	Député		
92	Chaignet, Anthelme	Délégué de Portiers	Drouin, René Alexandre	
93	Chambelland, Pierre Custache	id de St-Benoit	Néron, Ernest	
94	Chamblet, Adolphe	id de Sallat en Colson	Joignault, François	
95	Chambon, Léon	id d'Availles Limouzine	Pailoux, Jacques	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Champs, Aristide	Délégué de St. Romain en Châtellerault	Chasseport, Louis	
97	Champigny, Barthélemy	id d'Availles en Châtellerault	Renault, Louis	
98	Champigny, Jean Léon	id de Chuvé	Arniet, François	
99	Champion, Louis	id de St. Cassien	Giroire, François	
100	Chargelaigue, Aristide	id de Couhé	Desmarest, Marc	
101	Charpentier, Hippolyte	id de Pouancay	Charpentier, François	
102	Charrié, Désiré	id de Millersort	Chassin, Gabriel	
103	Charrié, Sylvain	id d'Haimes	Apoux, Pierre	
104	Chaumon, Alphonse	id de Château - Lacher	Reubert, Alexandre	
105	Chénier, Ernest	id de Moutonil - Bonnin	Chauvin, Hubert	
106	Chergé (de), Emil	id d'Asson	Badin, Jean	
107	Chevrier, Lucile	Conseiller d'arrond.		
108	Chotard, Ernest	Délégué de Dercé	Pélican, René	
109	Clérice, Henri	id de St. Sauveur	Ouvrard, Charles	
110	Collet, Alexandre	id de Maire	Philipponeau, Hippolyte	
111	Coral (et de), Hugues	Conseiller général		
112	Corderoy, Julien	Conseiller d'arrond.		
113	Corderoy, Jules Marcellin	Délégué de Millac	Largau, Pierre	
114	Cordier-Dupanneau	Conseiller général		
115	Cougnault, François	Délégué de Sobhai	Bournillet, Vincent	
116	Couilland, François Luc	id de Chatain	Bonin, Achille	
117	Couillault, Pierre - Irène	id de Fauquay	Chibault	
118	Courtillot, Pierre Julien	id de Marzeuil	Lepine, François	
119	Coutcaux, Aristide	id d'Usson	Pelletier, Célest	
120	Couturier, Pierre	id de Ceaux - en Couhé	Doussinaux, Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Crémiers (de), Félix	Délégué de Bouvy- -archambault	Mayot, Jean	
122	Cressac (de), Alfred	id de Marçay	Cressac (de), Maurice	
123	Croizon, Jean	id de Montjumeil	Martin, Pierre	
124	Crosnier, Pierre	id d'adriest	Guérin, François	
125	Croy (de), Raoul	id de Bonneuil - Matour	Robin, Charles	
126	Curieux de Fontaine, Paul	id de Beuss	Toucault, Ferdinand	
127	Dadu, Pierre	id de Maille	Dadu, Louis	
128	Dechartres-Guimbault	id de Poiffe	Dupont-Dislay	
129	Déde, Achille	Conseiller général		
130	Defond, Armand	Délégué de Buxeuil	Cosindre, Joseph	
131	Demarcay, Maurice	Conseiller général		
132	Deshouillères, Louis	Conseiller d'arrond.		
133	Desmarceaux, François	Délégué de la Chapelle - Mouchère	Andrault, Jean	
134	Devergne, Adolphe	id de Savigny	Berne, Adrien	
135	Degouche, François	id de Chapelle - Bâton	Denibaud, Jean	
136	Doublet, Eugène	id de Jazemuil	Artault, Jean Louis	
137	Doury, Placide	id de Coustay - Les Bois	Chavroy	
138	Dribault, Louis	id de Mattoquet	Jaulin, René	
139	Dubreuil, François	id de Bignonny	Delavan, Louis	
140	Duchastellier, Armand	id de Martainé	Brucean, Camille	
141	Duchastellier, Charles	id de Dienne	Villert, Pierre	
142	Duchastellier, Philophile	Conseiller d'arrond.		
143	Duchesne, Pierre	Délégué de Maulay	Blondeau, Pierre	
144	Dumareau, Jean	id du Vigeant	Chimonnier, Pierre	
145	Dussouil, Pierre Alexis	id de St. David	Gombeaud, Félix	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Elie, Antoine	Délégué de Pinières	Crèche, Joseph	
147	Espinay (D <sup>e</sup> )	Conseiller général		
148	Faugère, Alphonse	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
149	Faulcon, François	Délégué de Colombiers	Bergeon, Pierre	
150	Faulcon, Henri	id de Trojes	Uriault, François	
151	Félix, dit Pami	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
152	Ferré (de), Charles	Délégué de Layroup	Dussaut, Auguste	
153	Ferré (de), Gustave	id d'Andelle	Delincan, Jules	
153 <sup>(bis)</sup>	Fonteny, Augustin	Suppléant d'Archigny		Le délégué M. Baudet, le
154	Fortin, Charles	Délégué de Laigne - les Bois	Pécharde, Laurent	Conseiller d'arrond <sup>t</sup> +
155	Foucault Joseph Bononic	id de Nézières	Mauberges, Louis	
156	Fouquetean, Edouard	id de Boudreux	Maille, Claude	
157	Fouquetean, Pierre	id de St. Clair	Ménard, Pierre Félix	
158	Fouquet, Pierre	id de Buxerolles	Cartier	
159	Fouquetean, René	id de Charraix	Bault, Honoré	
160	Fouvié, Auguste	Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		
161	Fradin, Albert	id		
162	Fradin, Jean	Délégué de Mazerolles	Escouault, Alexandre	
163	Fradin, Théodore Poussot	id de Lésigny	Dubois, Emile	
164	Frandon, Pierre	id de la Grimaudière	Courtillot, François	
165	Frère, Edouard	id de Cloué	Frangé, François	
166	Fruchard, Albin	Conseiller général		
167	Garestier-Maisonneuve	Délégué de Joiner	Fausset, Antoine	
168	Garnier, Jean	id de Scorbé-clairvaux	Faulcon-Arboineau	
169	Gaschet, François	id de Romagne	Coulat, Pierre	
170	Goudeau, Ernest	id de Mairbé	Charaudeau, Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	Gandin, Hippolyte	Délégué de la Chapelle - Montreuil	Garnier, Joseph	
172	Gautier, Philippe Mésine	Conseiller d'arrond.		
173	Gautier, Gabriel	Délégué d'Orches	Boireau, Martin	
174	Gazeau, Ferdinand	id de St-Pierre - les Églises	Bozier, François	
175	Gendreau, Pierre	id de St-Maurice	Ferre, Gabriel	
176	Gillet, Félix	id de Saizay-le-Vic	Haumebourg, Eugène	
177	Girault, André	id de Rallay	Baudet, Jean	
178	Girault, Jean Rivière	id de Villiers	Rivière, Louis Savin	
179	Girault, René	id de Mézières	Cabart, Valentin	
180	Godard, Ernest	id de Châtellerauld	Contreau, Philadelphe	
181	Gondeau, Vincent	id de Saucay	Dabin, Léopold	
182	Gouin, Désiré	id de Ranton	Pierbault, Victor	
183	Grange, François	id d'Asnières	Faurant, Jean	
184	Gras, Adolphe	id de Mignaloux - Beauvois	Mousteau, Jacques	
185	Gravier, Achille	id de Mours - sur Guersant	Griet, Léon	
186	Grimault, Edmond	Conseiller d'arrond.		
187	Grossel, Parfait amour	Délégué de Mellesches	Grossel, Jules	
188	Guellerin, Léon	id de Lendouze	Benoist	
189	Guérin, François	id de Montamisé	Rose, Emile	
190	Guespin, Henri	id de Neuil - sur Oise	Volland, Alexandre	
191	Guichard, Edmond	id de Pressac	Lamartinière, aîné	
192	Guigner, Jean	id de Lindray	Bordeaux, Eugène	
193	Guilgault, Félix	id de Neuville	Brault, Constantin	
194	Guilhaud-Vallée, M <sup>lle</sup> Alexandrine	id de Cuiray	Mercier-Despoutelles Augustin	
195	Guillon, Jean Charles	id de Cellierscauld	Gouvreau, Alexandre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
196	Guiot de la Rochère, Louis	Conseiller général		
197	Guillon, Pierre	Délégué de Rouillé	Chopin	
198	Guyot, Jean Victor	id de St. Pierre - d'excideuil	Chimoniet, Charles	
199	Hamard, François	id de St. Croix-Mouches	Joly, Henri	
200	Hamel (du), André Louis Joseph	id de la Madeleine	Appray, Charles	
201	Hastron, Eugène	Conseiller d'arrond.		
202	Héroult, Alfred	Député		
203	Herbault, Valère	Délégué de Loudun	Bernier, Charles Stanislas	
204	Huetin, Pierre	id de St. Chartes	Cochard, Pierre	
205	Hugonnet (d') Edmond	id de Vouneuil - Haut-Biard	Rochebrouard (de la) Lorimond	
206	Huguet, Joseph	id de St. Genest	Lareus, Eugène	
207	Imbert, Auguste	Conseiller d'arrond.		
208	Imbert, Parfait Olivier	Délégué de Blanzay	Bouchet, Pierre	
209	Jay, François	id de Chaunay	Labrier, Pierre	
210	Jay, Hilair	id de Champagne - lez	Verneuil, Louis	
211	Jouandard, Louis	id de Vaux - en Châtellerauld	Tatte, Auguste	
212	Joyeux, Alphonse	id de Bethines	Apoux, Jean	
213	Joyeux, François	id de St. Germain	Blanchard, Alphonse	
214	Kainlis (de), René Gustave	id de Dange	Descoust	
215	Laage (et 2), Henri	id de St. Pierre de Maille	Jays-Mellier	
216	Labergerie, Célestin	id de Verrières	Goupil, Bienaimé	
217	Lambert, Louis	id de Berigny	Gauvin, Edouard	
218	Laminier (de), Alphonse	id de St. Lesmes	Raguenaud, Pierre	
219	Landry, Eugène	id de Fontenay	Arvian, Pierre	
220	Langlois, Joseph	id de Bonnet	Gond, Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
221	Pargéan, Léon	Délégué de St. Secondin	Patquin, Pierre	
222	Pasne, Louis	id de Prineay	Soubert, Gilles	
223	Pallat (de), Stanislas	id de l'Espérance	Augry-Laudonnière, Léon	
224	Patut, Jean	id de Bellefonds	Guérin, Jean	
225	Laurentin-Roy	id de Moncontour	Royer, Désiré	
226	Laurentin, François	id d'Amberre	Demiécy, Jean-Jacques	
227	Lavard, Antoine	id de Bostrogou	Jamin, Charles	
228	Lebeau, Baptiste	id de St. Romain - en Charroux	Proux, Jacques	
229	Le Blanc, Charles	id de Biard	Robin-Daubain	
230	Leblanc, Vincent	id de St. Remy - en Charroux	Garnier, Jean	
231	Lebrun, Pierre	id de Savigny	Mattia, Jean	
232	Leclerc, Sidaire	id de Rochay	Boureau, Pierre	
233	Lécuyer, Edouard	id de Veruc	Arrièreau, François	
234	Lefebvre, Jean	id de Mortier - Billy	Rnard, Pierre	
235	Louchères (de), Anatole	id de Montissud	Desbrosses, Antoine	
236	Lheritier, Alexandre	Conseiller d'arrond.		
237	Lochon, Jacques	Délégué de la Chapelle - Viorat	Pinguet, Jean	
238	Poiseau, Jacques	id du Rochereau	Caillaud, Félix	
239	Longin, François	id de Surin	Jayet, Jean	
240	Luegas de la Brosse	id de la Ferrière	Cingault, Pierre	
241	Madrêt de la Martinière Henri	id de Gizaig	Bourry, Jean-Pierre	
242	Maichin (de), Charles	Conseiller d'arrond.		
243	Maichin (de), Raoul	Délégué de Vernon	Bertrand, Anicet	
244	Maïndron, Amand	id de Ville	Latté St. Jal (de) Guillaume	
245	Maïrine, Sylvain	Conseiller d'arrond.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
246	Mairine, Pierre <i>1<sup>er</sup> 17<sup>es</sup></i>	Délégué de Luchapt	Chazaud, Julien	
247	Maitre, Jean	id de Mireuil l'épist	Fruchon, alexis	
248	Malapert, Athènes	id de Chevroux	Mauviel, Noël	
249	Malapert, Julien	id de Lathille	Péline, olivier	
250	Marchand, Maurice	Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		
251	Maroux, élément	Délégué de St. Rémy - sur M. et Morillon	Pépin, françois	
252	Maréchal, Paul	id de Coulonges	Dubott, alexandre	
253	Margotteau, Pierre	id de Béruges	Eudert (de), Agnard	
254	Marney, Adrien	id des Ormes	Bessereau, Ludovic	
255	Marot, Alexandre	id de Migné	Fontaine, christophe	
256	Marsonnière (de la) <i>Adhila</i>	id d'ignacis	Picard, Joseph	
257	Martin, Ludovic	Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		
258	Martin, Jacques	Délégué de glenouze	Guilbaudt, Jean	
259	Martineau, Joël	id de Vouzon	Martin, Modeste	
260	Martinon, Louis	id d'angliers	Chalumeau, fémin	
261	Mascreau (de) albais	id de Marçay	Guéritault, Léopold	
262	Mascardière (de la) <i>Abbé</i>	id d'Autran	Leblanc, Louis jésu	
263	Mauléon, Lucien	id de Chalais	Aucher, françois	
264	Mayet, Charles	id de Lusignan	DeLaubid	
265	Ménard, Edouard	Conseiller général		
266	Mennequerre, Louis <i>Jaques</i>	Délégué de Châteaux - garnis	Dupont	
267	Méreau, Fernand	Conseiller d'arrond <sup>t</sup> .		
268	Mesmain - Desvaux	id		
269	Mézil	Délégué de Villonne	Pépin, Julien	
270	Michon, Louis	id de Siglet	Facote, albert	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Midy, Jean	Délégué de Cuhon	Jorin, François	
272	Millet, Georges	id de Chollet	Dallais, Sylvain	
273	Millon (de), Armand	id de St. Basin	Desaut	
274	Mirel, Jean Baptiste	id de Plaisance	Métayer, Auguste	
275	Mironneau, Jean	id de Bruz	Gachet, Auguste	
276	Moissard, Jules	id de L'hoennicq	Beauchamp, (de), Louis	
277	Mondion (et de) Charles Armand	id de Ceaux - en L'ouduin	Nogues, Hilaire	
278	Moutjou (de)	Conseiller d'arrondissement		
279	Morcan, Achille	Délégué D'ogneau	Deloye Pierre	
280	Morillon, Mathieu Paul	id de Nallier	Masse, Antoine	
281	Morin, Théodore	id de St. Cyr	Gigot, Auguste	
282	Moureau, Théodore	Conseiller général		
283	Mousseau, Louis	Délégué de St. Julien - lais	Vergnault	
284	Mureau, François	Suppléant de Quincay		Pélection du délégué a été annullée par arrêté du conseil de préfecture en date du 9 juin 1877
285	Mautré, Pierre	Délégué de St. Gaudent	Robin, Jean Pierre	
286	Mebout, Céleste	id de St. Martin - lais	Sabouin, Théodore	
287	Micault, Jacques	id de Ciste	Rardy, François	
288	Micuil (M. de), Georges	id de Chalandray	Dergniet, Louis Germain	
289	Mivard, Jean	id de St. Jean de - laur	Audet	
290	Moiron, Sylvain	id de la Botterie	Bosquet, François	
291	Mouveau Dupin	Conseiller général		
292	Muchize, (de) Antoine Marcel	Délégué de Savignay - l'ouduin	Brissonnet, Jacques	
293	Viron, (B. de), Louis	Conseiller général		
294	Willard, Arsène	id		
295	Pacaud, Gustave	Délégué de Bonnières	Agier, Victor	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
296	Puineau, François	Délégué de Prion	Seigne, Jules	
297	Papillault, Ferdinand	Conseiller d'arrond.		
298	Papuchon, Sylvain	Délégué de la Poze	Seigne, Célestin	
299	Pascault, Théodore	id de Briquiel - la Chauche	Briolat, Pierre	
300	Pasquet-Labrousse	Conseiller d'arrond.		
301	Pasquier, Charles	Délégué de St. Martial	Arzeault, François	
302	Pasquier, Étienne	id de Lercé	Deslandes, Pierre	
303	Paulze d'Ivoy, Roland	id de Croutelle	Delteil, Dominique	
304	Peignaux, Auguste	id de Vaux - en Couhé	Rogron,	
305	Pellier, Chéri	id de Mauviel - sur Vienne	Paulson	
306	Penehand, Léon	Conseiller d'arrond.		
307	Perdrian, Cyprien	Délégué de Doullay	Martineau, Ernest	
308	Perdrian, fils, Louis	id de Saint	Boissabille, Félix	
309	Petit, Jean	Conseiller d'arrond.		
310	Picault, Léon	Délégué d'Uzelle	Dupuis, Eugène	
311	Picard-Dubourg	id de Pouant	Guilleau	
312	Picron, Louis	id de Champignol	Bonnin, Louis	
313	Pillault, Alfred	id d'Ouzilly	François, Pierre	
314	Pinier, Pierre-Hilaire	id de Fleix	Lacroix, Pierre	
315	Pleumartin (N° 22) autour	id de Pleumartin	Berry, Gustave	
316	Poirier, François	id de Puygny	Robin, Louis	
317	Porte (de la), Paul	id de Sévres	Denis, Alexandre	
318	Pradeau, Jean	id de Puzos	Pascault-Dumas, Gabriel	
319	Prieur, Léopold	id de Mirbeau	Pelletier, Joseph	
320	Prieur-Demarcay	Conseiller d'arrond.		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
321	Proa, Charles Adolphe	Conseiller d'arrondissement		
322	Proust, Pierre	Délégué de Vergennes - Brie	Métayer, François	
323	Quinsais, Jean Pierre	id de Curzay	Neau, Pierre	
324	Rat, Auguste	id de Fontaine - le Comte	Robin, Hippolyte	
325	Réau, Claude	id de Bouzailles	Roblin	
326	Renault, Adrien	id de St. Martin - la Rivière	Pettez, Jacques	
327	Richard	id de La Villeneuve	Bellot, Jean	
328	Richard, Eugène	id du Bouchet	Cattegrain, Urbain	
329	Ridouard, Auguste	id de Mellet	Sarrasin, François	
330	Ridouard, Jacques	id d'Aubray	Martinson, Louis	
331	Rimbert, François	id de Cenon	Pyrconnet, Léon	
332	Risoux, Pierre	id de Parthuis	Sausion	
333	Rivière (de la) Stienne	id d'Antigny	Chateaut, Hippolyte	
334	Robert de Beaumont Marite	Député		
335	Robin, Auguste	Délégué de Langé	Espin, Jacques	
336	Robin, Jean Louis René	id de la Crimonville	Sourdanne, Philippe	
337	Roblin, Adrien	id d'Yverlay	Broquereau, Estier	
338	Roblin, Léopold	Conseiller général		
339	Rochethulon (de) Laurianville	Délégué de Beaumont	Bellot,	
340	Rochette (de la), Auguste	id de Pateus	Pépin, Philippe	
341	Rouleau, Jean	id de Cherves	Morin, Pierre	
342	Rougnon, Aimé	id de Chameché	Marque (de la) (Georges)	
343	Roy, Hippolyte	id de Mellemé	Mogues, François	
344	Sailliet, Louis	id de Champigny - la Brie	Stineault, Jules	
345	Saint-Paon (de) Joseph	id de St. Paon	Chergeault, René	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
346	Salomon, Henri	Député		
347	Savard, Alphonse	Conseiller d'arrondissement		
348	Serph, Germain	Député		
349	Serreau, Louis	Conseiller général		
350	Simard, Eugène	Délégué d'ouïlle	Tourdam - Cadot	
			-Wignolles	
351	Simonneau, Vincent	Conseiller général		
352	Sire, Jean	Délégué de Bretteville	Cigogne, Jean Baptiste	
353	Soubeyran (de) Georges	Député		
354	Souriau, Justin	Délégué de Ligné	Lafond, Eugène	
			-Boutteville	
355	Souriau, Romain	id de Mondion	Amiraault	
356	Suffisbeau, Julien	id de Coustary	Bugean, Jules	
			-en l'indien	
357	Tafforin, Célestin	Conseiller général		
358	Tantin - Nicinuel Louis	id		
359	Tastout, Aimé	Délégué de Seruille	Degeune, Jules	
360	Taveau (de) Gaspard	id de Montmarillon	Jousson de la Laude Jules	
361	Terriot, Etienne	id de Surcay	Ragon, Félix	
362	Thiault, René	id d'Argen	Boisseau, Eugène	
363	Thibault, Pierre	Conseiller d'arrondissement		
364	Thoinnet, Eustache	Conseiller général		
365	Thomas, Jean	Délégué de N. D. des	Thomas, Félix	
366	Touillet, Pierre fils	id de N. D. des	Arthambean, Louis	
367	Tripreau, Elie	id de Vicq	Perin, Morin	
368	Tribert, Germain	Conseiller général		
369	Tricoche, Germain	Délégué d'Angles	Puyode (B. du) Louis	
370	Trouvé, Alphonse	Conseiller général		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
371	Turquand d'auzay	Délégué de Chavagnac	Rolland	
372	Venault, Ernest	id de Auché	Grimault, Jean	
373	Véron, Emile	id de Sigugny	Bobin, Vincent	
374	Vindouneau, Urbain	id de Bonanville	Barbi, André	
375	Vivier, Jacques	id de Chapelle - Neuhuil	Bodu, Louis	

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la préfecture pour être communiquée à tout requérant.

A Poitiers, le 22 novembre 1877.

*Alfred Sarrasin*

DÉPARTEMENT  
de la *Sienna*

*Archives  
du Sénat*

*N° 1*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

*1<sup>er</sup>* LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *X<sup>e</sup>* BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *1* à *127* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le <sup>*22 novembre*</sup> ~~23~~ janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.







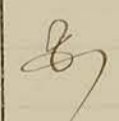




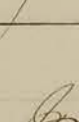
NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Allard-Joulain Suppléant d'Heuil		<i>B</i>			Le délégué M. Rouil d'éc' de'
2	Allich, Jean Fontaine Délégué de Basses		<i>B</i>			
3	Amiel, Jean Délégué d'Avantou		<i>B</i>			
4	Amiel, Justin Délégué de Chouppes		<i>B</i>			
5	Amiel, Clovis Délégué de Voullême		<i>B</i>			
6	Amiraull, Adolphe Délégué de Monthoirou		<i>B</i>			
7	Andraull, Jacques Délégué de Jardres		<i>B</i>			
8	Argence(d'), Armand Délégué de Chenouvelles		<i>B</i>			
9	Arlin, Théodore Délégué de Chasteneuil		<i>B</i>			
10	Arnault, Jean Délégué de Maugny-Brizay		<i>B</i>			
11	Aubar, Charles Délégué de Bourresse		<i>B</i>			
12	Aubin, Alcibiade Conseiller Général		<i>B</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Aude', Jean Délégué de Layré		B			
14	Auger, Louis Conseiller Général		B			
15	Auguis, Henri Conseiller Général		B			
16	Auriau Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		B			
17	Ausin, François Délégué de Linazay		B			
18	Auzanneau, Charles Délégué de Sillours		B			
19	Auzon-Duparc, alix Délégué de Lavausseau		B			
20	Aymer de la Cheslerie, Henri blé Délégué de Chire-en-Montreuil	Berland Dephin Suppl <sup>t</sup>	B			
21	Babin, André Suppléant de Dissais		B			Le délégué M. Fruchard est le Conseiller Général
22	Babin, Auguste Délégué de Cudombiers		B			
23	Bagouin Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
24	Baillicq, Xavier Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		B			












NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Barbot, Jean Délégué de Blaslay		<i>[Signature]</i>			
26	Barbot, Léon Délégué de St Macoussé		<i>[Signature]</i>			
27	Buribeaux, Jean Auguste Délégué de Genouille		<i>[Signature]</i>			
28	Barot, Firmin Délégué de Gençay		<i>[Signature]</i>			
29	Barrault, Louis Délégué de Guesnes		<i>[Signature]</i>			
30	Bassereau, Louis Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
31	Basth, Louis Délégué de Montevie	Philippe Maximin Suppl.	<i>[Signature]</i>			
32	Battreau, Clément Délégué de Sammarçolles		<i>[Signature]</i>			
33	Baubière, Louis Délégué de Lussac		<i>[Signature]</i>			
34	Baudet, Clément Hippolyte Délégué d'Ansigny					
35	Baudet, Frédéric Délégué de St Sauvant		<i>[Signature]</i>			
36	Baudet, Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Bandinière, Georges Délégué de St Radegonde		B			
38	Baudrin, Charles Délégué d'Aslonnes		B			
39	Baugier, Louis, Hector Délégué de Marigny, Chémereau		B			
40	Bazille, Justin Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		B			
41	Beaumont (de) René Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		B			
42	Béguin-Dessaux, Gustave Conseiller Général		B			
43	Bellaud, Louis Délégué de Jossé		B			
44	Bellon, Exariste Délégué de Mortemer		B			
45	Bergerault, Antoine Conseiller Général					
46	Bergeron, Auguste Délégué de Maupeyroux		B			
47	Bergier, Pierre Augustin Délégué de St Georges		B			
48	Bernard, Louis Délégué de Leignes		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE.			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Bernard, Ernest Délégué de Juchet					
50	Berthon-Demay, Hyppolite, Conseiller d'arrondissement					
51	Bertin, Ferdinand Délégué de Cenay					
52	Bertrand-Desminières, Charles Délégué de Benassay					
53	Bichon, Louis Délégué de Cravon					
54	Bienvenu, Louis Délégué de St-Laurent-de-Juarez					
55	Blanchard, Pierre Délégué de Lizant					
56	Blondel-Desbordes, Edouard Délégué de Nérignac					
57	Blot, François Délégué de St-Christophe					
58	Blumeau, Paul Délégué de St-Léger					
59	Boissier, Eugène Délégué de Chauvigny					
60	Bonneau, Henri Ernest Conseiller d'arrondissement					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Bonneault, Léon Conseiller d'arrond <sup>2</sup>		B			
62	Bonneault, Pierre Délégué d'Orly		B			
63	Bonnet, Armand Conseiller Général		B			
64	Bonnet, Léon Délégué de Chabournay		M. de la R.			
65	Bonnet, Louis Conseiller d'arrond <sup>2</sup>		B			
66	Bouchevrou, Eugène Délégué de Champagne St-Hilaire		B			
67	Bouchet, Jean Délégué de Châtillon		B			
68	Boudet, Tidor Conseiller d'arrond <sup>2</sup>		B			
69	Bourdilleau, Léon Délégué d'Arcay		B			
70	Boureau, Désiré Délégué de Clamart		B			
71	Bourqueil, Henri Conseiller d'arrond <sup>2</sup>		B			
72	Boutet-Durivault, Emile Délégué de Varennes		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Boulin, Liou Délégué de la Chaussée					
74	Brault, Charles Délégué de Fleury					
75	Brettes (de), Armand Délégué de Nouaille					
76	Bridiers (de), Auguste Délégué de Cizaux					
77	Briey (c <sup>te</sup> de), Anatole Délégué de Magné					
78	Brillault, Louis Délégué de Sain					
79	Brillaux, François Délégué de Bernay					
80	Brissault, Jean Délégué de Louillé					
81	Brissonnet, Paulin Délégué de Laroux					
82	Brossard, Romuald Délégué de Smarres					
83	Brouillet, Ernest Conseiller Général					
84	Bruneau, René Délégué de Morthon					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Butaud, Jules Délégué de Saulgé		B			
86	Butaud, Amédée Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		B			
87	Caillaud, Dauphin Délégué de Louzouac		B			
88	Cantier, Charles Délégué de Nueil-sous-Faye		B			
89	Carteau de Brallebeau Délégué de Moustac		B			
90	Certain, Jean Suppléant de Juvigné		B			Le délégué M. d'Orion élu Conseiller Général
91	Cestron, Ernest Député		B			
92	Chaignet, Anthoine Délégué de Poitiers		B			
93	Chambelland, Pierre Gustave Délégué de St Remès		B			
94	Chamblet, Adolphe Délégué de Sallers-Coulon		B			
95	Chambou, Léon Délégué d'Availles-Limouzine		B			
96	Champ, Amédée Délégué de l'Armain en Châtelleraud		B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Champigny, Barthélemy Délégué de Vailles en Châtelleraud					
98	Champigny, Jean Léon Délégué de Chuvé					
99	Champion, Louis Délégué de St Cassien					
100	Chargelaigne, Aristide Délégué de Couhé					
101	Charpentier, Hippolyte Délégué de Lorcansay					
102	Charvé, Désiré Délégué de Villenort					
103	Charvé, Sylvain Délégué de Hains					
104	Chaumou, Alphonse Délégué de Château Larcher					suppléant de Hubert.
105	Chénier, Ernest Délégué de Montreuil Bonnin					
106	Chergé (de) Emile Délégué d'Annois					
107	Cherrier, Lucie Conseiller d'arrond <sup>t</sup>					
108	Chotard, Ernest Délégué de Dorcé					

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR  devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Clerice, Henri Délégué de St Sauveur		B			
110	Collet, Alexandre Délégué de Mairie		B			
111	Coral (C <sup>te</sup> de) Hugues Conseiller Général					
112	Corderoy, Julien Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		B			
113	Corderoy, Jules Marcellin Délégué de Millac		B			
114	Cordier-Dupanneau Conseiller Général		B			
115	Cougnault, François Délégué de Issais		B			
116	Couilloud, François Luc Délégué de Châteaillon		B			
117	Couillaud, Pierre Trémea Délégué de Faulnay		B			
118	Courtilly, Pierre Julien Délégué de Mazeruil		B			
119	Couteaux, Aristide Délégué d'Usson					
120	Couturier Pierre Délégué de Caux en Louhé		B			





ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent vingt sept* électeurs.

A *Loitiers*, le *22 Novembre* 187*7*.

Le Préfet,

*W. Lhuillier*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

*Cent vingt un votants*

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*D. Guist de la Roche*

Les Scrutateurs,

*Ant. Maunel*

*Jean Viret*

*J. Maunel*

*Ch. Maunel*

DÉPARTEMENT  
de la *Sienna*

*Archives*  
*du Sénat*

*N° 2*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### 2<sup>e</sup> LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ~~X~~<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.

(N<sup>os</sup> *128* à *254* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le <sup>*22 novembre*</sup> ~~23~~ janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSÉSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
128	Dechartres, Guimbault Délégué de Roiffe		<i>[Signature]</i>			
129	Declé, Lucille Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
130	Defond, Armand Délégué de Buxeuil		<i>[Signature]</i>			
131	Demarcay, Maurice Conseiller Général					
132	Deshouillères, Louis Conseiller d'arrond <sup>is</sup>		<i>[Signature]</i>			
133	Desmazeaux, François Délégué de la Chapelle, Melicé		<i>[Signature]</i>			
134	Desvergne, Adolphe Délégué de Savigny		<i>[Signature]</i>			
135	Dezouche, François Délégué de Chapelle-Bâton		<i>[Signature]</i>			
136	Douillet, Eugène Délégué de Jazeneuil		<i>[Signature]</i>			
137	Doury, Elci'de Délégué de Courray-les-Bois		<i>[Signature]</i>			
138	Dribault, Louis Délégué de Massogues		<i>[Signature]</i>			
139	Dubreuil, François Délégué de Bignaux		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
140	Duchastelier, Armand Délégué de Martigné		<i>[Signature]</i>			
141	Duchastelier, Charles Délégué de Dienné		<i>[Signature]</i>			
142	Duchastelier, Théophile Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
143	Duchesne, Désiré Délégué de Maulay		<i>[Signature]</i>			
144	Dumarcq, Jean Délégué du Vigeant	<i>[Signature]</i> Suppléant	<i>[Signature]</i>			
145	Dussouil, Pierre Alexis Délégué de St-Sauveur		<i>[Signature]</i>			
146	Élie, Antoine Délégué de Linières		<i>[Signature]</i>			
147	Espinay (d') Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
148	Faugère, Alphonse Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
149	Faulcon, François Délégué de Colombiers		<i>[Signature]</i>			
150	Faulcon, Henri Délégué de Frozes		<i>[Signature]</i>			
151	Félix, dit Lami Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
152	Ferré (de), Charles Délégué de Layroux		<i>[Signature]</i>			
153	Ferré (de) Gustave Délégué d'Andillé		<i>[Signature]</i>			
153 (bis)	Fontény, Augustin Suppléant d'Andigné		<i>[Signature]</i>			Le délégué M. Paudel élu Conseiller d'arrond <sup>t</sup>
154	Fortin, Charles Délégué de Leigné-les-Bois	Lécharde, Laurent Suppléant de Leigné-les-Bois	<i>[Signature]</i>			Le délégué a fait connaître par lettre du 24 g <sup>ra</sup> 1877 qu'il ne se présenterait pas au scrutin par cause de maladie
155	Foucault, Joseph, Pénion Délégué de Vezières		<i>[Signature]</i>			
156	Fouquetteau, Edouard Délégué de Vendeuvre		<i>[Signature]</i>			
157	Foucteau, Pierre Délégué de St Clair		<i>[Signature]</i>			
158	Fouquet, Pierre Délégué de Buxuelles		<i>[Signature]</i>			
159	Fouquetteau, René Délégué de Charvais		<i>[Signature]</i>			
160	Fouvière, Auguste Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
161	Fradin, Albert Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
162	Fradin, Jean Délégué de Mazerolles		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
163	Fradin, Théodule, L'écuyer Délégué de Lézigny		<i>[Signature]</i>			
164	Braudran, Léon Délégué de la Guimardière		<i>[Signature]</i>			
165	Frère, Edouard Délégué de Cloué		<i>[Signature]</i>			
166	Fruchard, Albin Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
167	Ganestier, Mairianne Délégué de Goux		<i>[Signature]</i>			
168	Garnier, Jean Délégué de Scorbé-Clairvaux		<i>[Signature]</i>			
169	Gaschet, François Délégué de Romagne		<i>[Signature]</i>			
170	Gaudeau, Ernest Délégué de Naintrie		<i>[Signature]</i>			
171	Gardin, Hippolyte Délégué de la Chapelle-Morthemer		<i>[Signature]</i>			
172	Gaultier, Philippe Bédéric Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
173	Gautier, Gabriel Délégué d'Orches		<i>[Signature]</i>			
174	Gazeau, Ferdinand Délégué de St-Léon les Eglises		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
175	Gendreau, Pierre Délégué de St Maurice		<i>[Signature]</i>			
176	Gillet, Félix Délégué de Laizay les Lec		<i>[Signature]</i>			
177	Girault, André Délégué de Roslay		<i>[Signature]</i>			
178	Girault, Jean Rivière Délégué de Villiers		<i>[Signature]</i>			
179	Girault, René Délégué de Véniers		<i>[Signature]</i>			
180	Godard, Ernest Délégué de Châtellerault		<i>[Signature]</i>			
181	Gondeau, Vincent Délégué de Saunay		<i>[Signature]</i>			
182	Gouin, Désiré Délégué de Ranton		<i>[Signature]</i>			
183	Grange, François Délégué d'Assières		<i>[Signature]</i>			
184	Gras, Adolphe Délégué de Nignolous-Beauvoir		<i>[Signature]</i>			
185	Gravier, Achille Délégué de Montsur Guennes		<i>[Signature]</i>			
186	Grimault, Edmond Conseiller d'arrond <sup>ts</sup>		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
187	Grosset, Larcant Amour Délégué de Velleches		<i>[Signature]</i>			
188	Guellerin, Léon Délégué de Lencloître		<i>[Signature]</i>			
189	Guérin, François Délégué de Montanville		<i>[Signature]</i>			
190	Guespin, Henri Délégué de Neuil sur Dore		<i>[Signature]</i>			
191	Guichard, Edmond Délégué de Pressac		<i>[Signature]</i>			
192	Guigner, Jean Délégué de Lindray		<i>[Signature]</i>			
193	Guilgault, Félix Délégué de Neuville		<i>[Signature]</i>			
194	Guilhaud-Vallée, J <sup>B</sup> Abraham Délégué de Cimray		<i>[Signature]</i>			
195	Guillou, Jean Charles Délégué de Celle l'Evreault		<i>[Signature]</i>			
196	Guiot de la Roche, Louis Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
197	Guittou, Pierre Délégué de Rouillé		<i>[Signature]</i>			
198	Guyot, Jean Victor Délégué de S <sup>t</sup> Pierre d'Ardenne		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
199	Hamard, François Délégué des Trois-Moutiers		<i>[Signature]</i>			
200	Hamel (du) André Louis Joseph Délégué de la Roche-Losay		<i>[Signature]</i>			
201	Hastrou, Eugène Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
202	Héroult, Alfred Député		<i>[Signature]</i>			
203	Herbault, Valère Délégué de Pouébo		<i>[Signature]</i>			
204	Huetin, Pierre Délégué de St-Chartres		<i>[Signature]</i>			
205	Hugonneau (d') Edouard Délégué de Vouneuil-sous-Biard		<i>[Signature]</i>			
206	Huguet, Joseph Délégué de St-Geneat		<i>[Signature]</i>			
207	Imbert, Auguste Conseiller d'Arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
208	Imbert, Lorfait Olivier Délégué de Blanzay		<i>[Signature]</i>			
209	Jay, François Délégué de Chaunay		<i>[Signature]</i>			
210	Jay, Hilaire Délégué de Champagne-l.-Sec.		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
211	Jonardard, Louis Délégué de Neux, en Châtelbriant		<i>[Signature]</i>			
212	Joyeux, Alphonse Délégué de Béthines		<i>[Signature]</i>			
213	Joyeux, François Délégué de St Germain		<i>[Signature]</i>			
214	Kainlis (de) René Gustave Délégué de Dange		<i>[Signature]</i>			
215	Laage (C <sup>o</sup> de) Henri Délégué de St Pierre de Maille		<i>[Signature]</i>			
216	Labergerie, Celestin Délégué de Verrières		<i>[Signature]</i>			
217	Lambert, Louis Délégué de Sérigny		<i>[Signature]</i>			
218	Laminère (de) Alphonse Délégué de St Léonard		<i>[Signature]</i>			
219	Landry, Eugène Délégué de Frontenay		<i>[Signature]</i>			
220	Langlois, Joseph Délégué de Bannes		<i>[Signature]</i>			
221	Langeon, Léon Délégué de St Secandus		<i>[Signature]</i>			
222	Lasne, Louis Délégué de Princay	Joubert (de) <i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
223	Lassat (de) Stanislas Délégué de l'Isle Jourdain		<i>[Signature]</i>			
224	Latus, Jean Délégué de Bellefont		<i>[Signature]</i>			
225	Laurentin - Roy Délégué de Montcaumon		<i>[Signature]</i>			
226	Laurentin, François Délégué de l'Amberne		<i>[Signature]</i>			
227	Lavrand, Antoine Délégué de Berthegon		<i>[Signature]</i>			
228	Lebeau, Baptiste Délégué de St-Romain en Charroux		<i>[Signature]</i>			
229	Le Blanc, Charles Délégué de Biard		<i>[Signature]</i>			
230	Leblanc, Vincent Délégué de St-Nemy, en Chatelleraud		<i>[Signature]</i>			
231	Lebrun, Pierre Délégué de Savignac		<i>[Signature]</i>			
232	Leclerc, Hilaire Délégué de Rosay		<i>[Signature]</i>			
233	Lécuyer, Edouard Délégué de Verne		<i>[Signature]</i>			
234	Lefebvre, Jean Délégué de Montoreilly		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
235	Lenchères (de) Anatole Délégué de Moulins		<i>[Signature]</i>			
236	Lheritier, Alexandre Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
237	Locheu, Jacques Délégué de la Chapelle-Viviers		<i>[Signature]</i>			
238	Loiseau, Jacques Délégué du Rochereau		<i>[Signature]</i>			
239	Longin, François Délégué de Durin	<i>[Signature]</i> <i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>			
240	Lucquas de la Brosse Délégué de la Ferrière		<i>[Signature]</i>			
241	Machet de la Martinière, Henri Délégué de Lizay		<i>[Signature]</i>			
242	Maichin (de) Charles Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
243	Maichin (de) Raoul Délégué de Verrou		<i>[Signature]</i>			
244	Maindrou, Armand Délégué de Vouillé		<i>[Signature]</i>			
245	Mairine, Sylvain Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
246	Mairine, Pierre Jean Bapt <sup>e</sup> Délégué de Souchay		<i>[Signature]</i>			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent vingt sept* électeurs.

A *Loitiers*, le *22 Novembre* 187*7*.

Le Préfet,

*Maurice Lathuery*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent vingt sept* — émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

———— le 2<sup>e</sup> idem.

———— le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Auguste de Rochers*

Les Scrutateurs,

*Jean-Baptiste*  
*J. Mairine*

*Emile Meinig*  
*Ch. Mayet*

N<sup>o</sup> 1

Archives  
du Sénat

Feuille de pointage

110

80

120

Américain

11111678910 —  
 1212345678910 —  
 1812345678910 —  
 2112345678910 —  
 300 1111111111  
 360 1111111111

12345678910  
 12345678910  
 12345678910  
 12345678910  
 1111111111  
 1111111111

12345678910  
 12345678910  
 12345678910  
 12345678910  
 1111111111  
 1111111111

4212345678910  
 12345678910  
 12345678910  
 12345678910

123 1111111111  
 283.

1111111111  
 283. *Dup* *cul* *g.*

Ballotins blancs

12345678910  
 12345678910  
 12345678910  
 12345678910

12345678910  
 123456789

39.

Cinq cents ne

Périsier  
 Pie curé  
 Chaignet  
 Ernoal  
 De Beauchamps  
 Canton Meyrie

123  
 1234  
 12345678  
 1  
 12  
 1

3.  
 4.  
 8.  
 1.  
 2.  
 1.

Corvis  
 quatre  
 huit  
 un  
 Deux  
 un



dup 29 Scembre 1877

160

200

240

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

|||||

|||||

|||||

g u a h e t u i g t r u i s

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

|||||

|||||

|||||

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

|||||

|||||

|||||

neuf

admet en la Rouille

Emm. Chervin

Ch. May

Paris  
Marrin

Nº 2

Feuille de pointage.

Archives  
du Sénat

11/1

Electeurs de la Commune, le 22 Décembre 1877

Paul Armand son

40	80	120	160	200
12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910
12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910
12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910
12345678910	12345678910	12345678910	12345678910	12345678910

40	80
12345678910	12345678910
12345678910	12345678910
12345678910	12345678910
12345678910	12345678910
-240-	280

1.2.3

283

Je ne suis pas de votre commune

Péruis

40	80	120
1 2 3 — 3	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 0

Blancs 1.2.3.4.5.6.7.8.9. — 59	Crey route neuve
Blancs 1.2.3.4.5.6.7.8.9.10 — 12.3.4.5.6.7.8.9.10 — 12.3.4.5.6.7.8.9.10 = 12.3.4.5.6.7.8.9.10 - 40	
Chéris 1.2.3.4.5.6.7.8 — 8	huel
Beauchamp 1.2 — 2	Demp 283
Carty. Mienel .1 — 1	me 89
Pie évêque 1.2.3.4 — 4	quatre 13
Croul 1 — 1	un 4
Bulletin soumis au bureau	un 8
	1
	2
	1

364  
 Adjoint au Maire  
 Ch. W. Meyer  
 Camb. - Mairiel  
 D. Mairiel  
 Jean Tribot

DÉPARTEMENT  
de la *Sienna*

*Archivé*  
*du*

*N° 3*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

### 3<sup>e</sup> LISTE D'ÉMARGEMENT

DU ~~2<sup>e</sup>~~ BUREAU DE VOTE.

(N<sup>OS</sup> *277* à *377* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le <sup>*22 novembre*</sup> ~~23~~ janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
255	Morand, Alexandre Délégué de Nivigne		<i>[Signature]</i>			
256	Marsommière (de la) Achille Délégué d'Ingnardes		<i>[Signature]</i>			
257	Martin, Ludovic Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
258	Martin, Jacques Délégué de Glenouze		<i>[Signature]</i>			
259	Martinicau, François Délégué de Soubou		<i>[Signature]</i>			
260	Martinou, Louis Délégué d'Angliers		<i>[Signature]</i>			
261	Mascurau (de) Calixte Délégué de Marsay		<i>[Signature]</i>			
262	Massardière (de la) Albert Délégué d'Autran		<i>[Signature]</i>			
263	Mauléon, Lucien Délégué de Chalais		<i>[Signature]</i>			
264	Mayet, Charles Délégué de Lusignan		<i>[Signature]</i>			
265	Ménard, Edouard Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
266	Mennequero, Louis Jacques Délégué de Château-Garnier		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
267	Mercier, Fernand Conseiller d'arrond <sup>ment</sup>		<i>[Signature]</i>			
268	Mesmain, Desvaux Conseiller d'arrond <sup>ment</sup>					
269	Mézil Délégué de Nozay		<i>[Signature]</i>			
270	Michon, Louis Délégué de Liglet		<i>[Signature]</i>			
271	Midy, Jean Délégué de Lohain		<i>[Signature]</i>			
272	Millet, Georges Délégué de Cholle		<i>[Signature]</i>			
273	Millou (de), Armand Délégué de St Savin		<i>[Signature]</i>			
274	Mirel, Jean Baptiste Délégué de Plaisance		<i>[Signature]</i>			
275	Mironneau, Jean Délégué de Beux		<i>[Signature]</i>			
276	Moissard, Jules Délégué de L'hommeaizi		<i>[Signature]</i>			
277	Mondion (C <sup>te</sup> de) Charles Armand Délégué de Craux, ex Loudun	Nogues, Hilair Suppléant de Craux en Loudun	<i>[Signature]</i>			Le Délégué a fait connaître par lettre qu'il ne se présentait point pour se faire inscrire pour Craux. Le suppléant
278	Montjou (de) Conseiller d'arrond <sup>ment</sup>		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
279	Morceau, Achille Délégué de Queaux		<i>[Signature]</i>			
280	Morillon, Onésime-Laul Délégué de Valliers		<i>[Signature]</i>			
281	Morin, Théodore Délégué de St Cyr		<i>[Signature]</i>			
282	Morceau, Théodore Conseiller Général					
283	Mousseau, Louis Délégué de St Julien-Lars		<i>[Signature]</i>			
284	Morceau, François Suppléant de Quingray		<i>[Signature]</i>			Lelection du délégué a été annulée par arrêté du Conseil de Préfecture en date du 9 novembre 1876.
285	Nautré, Léon Délégué de St Gaudent		<i>[Signature]</i>			
286	Nebout, Célestine Délégué de St Martin l'Ar		<i>[Signature]</i>			
287	Nicault, Jacques Délégué de Cisse		<i>[Signature]</i>			
288	Nicuil (M <sup>o</sup> de) Georges Délégué de Chalandray		<i>[Signature]</i>			
289	Nivard, Jean Délégué de St Jean de l'Ar		<i>[Signature]</i>			
290	Noiron, Sylvain Délégué de la Buzière		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
291	Nouveau, Dupin Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
292	Nuchèze (de) Antoine-Marcel Délégué de Saigny l'Évêque		<i>[Signature]</i>			
293	Oiron (B <sup>nd</sup> ) Louis Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
294	Orillard, Arsène Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
295	Lacaud, Gustave Délégué de Lormières		<i>[Signature]</i>			
296	Laineau, François Délégué de Briens		<i>[Signature]</i>			
297	Lapillault, Ferdinand Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
298	Lapuchoux, Sylvain Délégué de la Luye		<i>[Signature]</i>			
299	Lascault, Théodore Délégué de Briquille Chantre		<i>[Signature]</i>			
300	Lasquet-Labrous Conseiller d'arrond <sup>t</sup>		<i>[Signature]</i>			
301	Lasquier, Charles Délégué de S <sup>t</sup> Martial		<i>[Signature]</i>			
302	Lasquier, Étienne Délégué de Cercé		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
303	Laulze d'Ivoy, Roland Délégué de Croustelle	Veltin Dominique suppléant à Croustelle	<i>P. T.</i>			<i>Le Délégué a fait connaître par lettre qu'il ne se présenterait pas et parait prouver par son absence pour cause de maladie</i>
304	Leignaux, Auguste Délégué de Vaun-en-Couhé		<i>P. T.</i>			
305	Lelievre, Chéri Délégué de Voumouil sur Vienne		<i>P. T.</i>			
306	Lenchand, Kovinski Conseiller d'arrond <sup>2</sup>		<i>P. T.</i>			
307	Lerdriau, Cyprien Délégué de Lantay		<i>P. T.</i>			
308	Lerdriau, fils de Délégué de Saires		<i>P. T.</i>			
309	Lehit, Jean Conseiller d'arrond <sup>2</sup>		<i>P. T.</i>			
310	Liault, Léon Délégué d'Usseau		<i>P. T.</i>			
311	Licard Dubourg Délégué de Louant		<i>P. T.</i>			
312	Lieron, Louis Délégué de Champniers		<i>P. T.</i>			
313	Lillault, Alfred Délégué d'Orzilly		<i>P. T.</i>			
314	Liniot, Pierre Hilaire Délégué de Fleix		<i>P. T.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
315	Leumartin (M <sup>de</sup> ) Antoine Délégué de Leumartin		<i>[Signature]</i>			
316	Loirier, François Délégué de Leugny		<i>[Signature]</i>			
317	Lorbe (de la) Paul Délégué de Sèvres		<i>[Signature]</i>			
318	Pradeau, Jean Délégué de Lersac		<i>[Signature]</i>			
319	Prieur, Sépold Délégué de Muisseau		<i>[Signature]</i>			
320	Prieur Demarçay Conseiller d'arrond <sup>1</sup>		<i>[Signature]</i>			
321	Prou, Charles Adolphe Conseiller d'arrond <sup>1</sup>		<i>[Signature]</i>			
322	Proust, Pierre Délégué de Verger sur Dixe		<i>[Signature]</i>			
323	Quintais, Jean Pierre Délégué de Curzay		<i>[Signature]</i>			
324	Rat, Auguste Délégué de Fontaine-le-Comte		<i>[Signature]</i>			
325	Reau, Claude Délégué de Vouzailles		<i>[Signature]</i>			
326	Renault, Antoine Délégué de St Martin la Rivière		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
327	Richard Délégué de la Ville d'Amiens		<i>R. T.</i>			
328	Richard, Eugène Délégué du Bouchet		<i>R. T.</i>			
329	Ridouard, Auguste Délégué de Messais		<i>R. T.</i>			
330	Ridouard, Jacques Délégué d'Aulnay		<i>R. T.</i>			
331	Rimbert, François Délégué de Cenou		<i>R. T.</i>			
332	Ripaux, Louis Délégué de Lauthiers		<i>R. T.</i>			
333	Rivière (B <sup>ne</sup> de la) Etienne Délégué d'Antigny		<i>R. T.</i>			
334	Robert de Beauchamp, Grégoire Député		<i>R. T.</i>			
335	Robin, Auguste Délégué de Bierge		<i>R. T.</i>			
336	Robin, Jean Louis Amé Délégué de la Trinité		<i>R. T.</i>			
337	Roblin, Adrien Délégué d'Yvercy		<i>R. T.</i>			
338	Roblin, Léopold Conseiller Général		<i>R. T.</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
339	Rochetkulou (M <sup>lle</sup> de) Emmanuel Délégué de Beaumont		<i>[Signature]</i>			39
340	Rochette (de la) Auguste Délégué de Lathus		<i>[Signature]</i>			40
341	Rouveau, Jean Délégué de Cherves		<i>[Signature]</i>			41
342	Rougnon, Aimé Délégué de Chenesté		<i>[Signature]</i>			42
343	Roy, Hippolyte Délégué de Messemé		<i>[Signature]</i>			43
344	Saillet, Lucien Délégué de Champigny le Sec		<i>[Signature]</i>			44
345	Saint-Léon (de) Joseph Délégué de St Léon		<i>[Signature]</i>			45
346	Salomon, Henri Député					46
347	Savard, Alphonse Conseiller d'Orvond				<i>[Text]</i> a fait remarquer par lettre qu'il n'est pas présent par son père du fait d'un service pour cause de maladie	47
348	Seyss, Gusman Député		<i>[Signature]</i>			48
349	Servreau Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			49
350	Simard, Eugène Délégué d'Orzilly-Vignolles		<i>[Signature]</i>			50

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
351	Simonneau, Vincent Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
352	Sire, Jean Délégué de Lort de Liles		<i>[Signature]</i>			
353	Soubeyran (de) Georges Député		<i>[Signature]</i>			
354	Souriau, Justin Délégué de Caigne s.v. Usseau		<i>[Signature]</i>			
355	Souriau, Romain Délégué de Mondion		<i>[Signature]</i>			
356	Suffisseau, Julien Délégué de Couray, en Loudun		<i>[Signature]</i>			
357	Taffeur, Césaire Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
358	Tantin-Meinel, Louis Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
359	Taptout, Aimé Délégué de Senillé		<i>[Signature]</i>			
360	Tarreau (de) Gaspard Délégué de Montmorillon		<i>[Signature]</i>			
361	Terrich, Étienne Délégué de Couray		<i>[Signature]</i>			
362	Thiault, René Délégué d'Azyron		<i>[Signature]</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
363	Chibault, Pierre Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
364	Choinnet, Eugène Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
365	Thomas, Jean Délégué de Notre Dame d'Orléans		<i>[Signature]</i>			
366	Touillet, Pierre François Délégué de St Germain		<i>[Signature]</i>			
367	Treppicaut, Léon Délégué de Vieux		<i>[Signature]</i>			
368	Tribert, Germain Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
369	Tricache, Jérôme Délégué d'Angles		<i>[Signature]</i>			
370	Trouse, Alphonse Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
371	Turquand d'Auzay Délégué de Chauray		<i>[Signature]</i>			
372	Venault, Ernest Délégué d'Anché		<i>[Signature]</i>			
373	Véron, Emile Délégué de Ligny		<i>[Signature]</i>			
374	Vinsonneau, Urbain Délégué de Bournaud		<i>[Signature]</i>			



ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à *cent vingt deux* électeurs.

A *Loitiers*, le *22* Novembre 187*7*.

Le Préfet,

*Maurin Sartory*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *Cent dix sept* — émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.  
\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.  
\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Alfred de la Roche*

Les Scrutateurs,

*Jean-Baptiste*  
*S. Meunier*

*Camille Meunier*  
*Ch. Mayet*